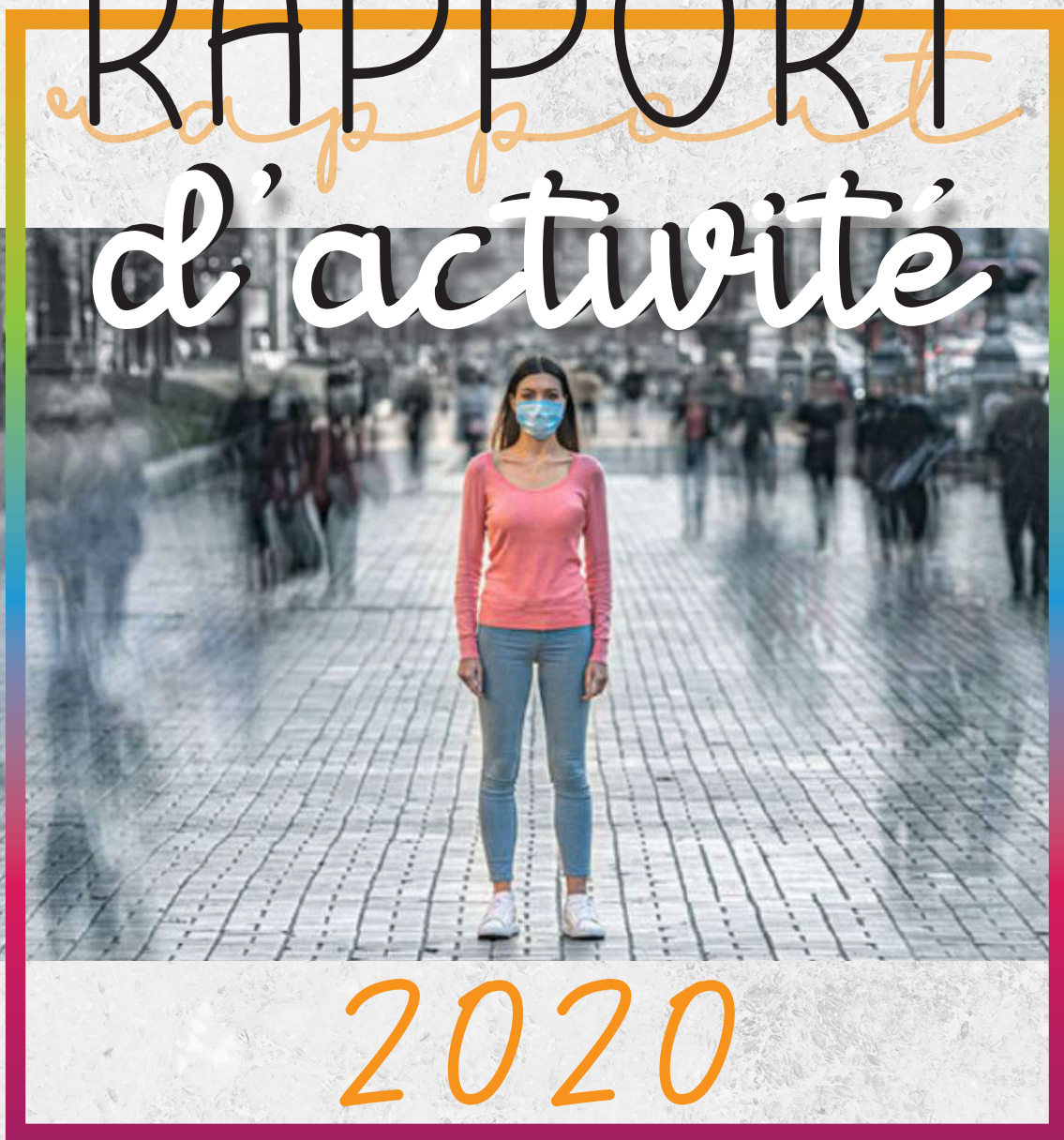


RAPPORT d'activité



2020

La Mission Locale de Nîmes Métropole est financée par :



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Haut-commissaire
aux compétences



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



Direction régionale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale



SOMMAIRE

Sommaire

01. ACTIVITÉ 2020 EN CHIFFRES

06

02. ACTIVITÉ GÉNÉRALE DE LA MISSION LOCALE

12

02.1 Les Dispositifs d'accompagnement Socio Professionnel

13

A / Les Dispositifs Nationaux 13

B / Les projets Européens FSE / IEJ 13

02.2 L'activité en direction des entreprises

26

02.3 Les autres offres de service

32

A / La Formation Professionnelle 32

B / L'Emploi 35

C / Santé-Social 40

D / L'animation du territoire 45

E / L'activité sur l'antenne de Saint-Gilles 49

F / La Mobilité 52

G / Justice - Citoyenneté - Solidarité 40

03. ORGANISATION DE LA STRUCTURE

64

04. RAPPORT FINANCIER

78

EDITO



Les jeunes sont souvent, les premières « victimes » des crises économiques, sanitaires et sociales.

C'est pour cette raison que l'équipe de la Mission Locale de Nîmes Métropole s'est mobilisée, toute l'année 2020, pour apporter aux jeunes, des solutions afin de ne pas sombrer dans un pessimisme général, qui aurait été, sommes toutes, bien légitime, au vue de la situation.

Nous avons souhaité être véritablement et concrètement à leurs côtés, à leur écoute, et à leur service pour proposer toutes les solutions qui pouvaient correspondre à leurs besoins. Vous pourrez découvrir, dans ce rapport d'activité, l'ensemble

des actions et des dispositifs déployés, en 2020, à la Mission Locale de Nîmes.

Nous avons cherché, avec l'équipe, à n'oublier aucune des problématiques auxquelles les jeunes ont été confrontés. Que ce soit dans le domaine de l'emploi, de la formation, de l'orientation, de l'accompagnement social, ainsi que dans les domaines de la mobilité ou de la santé, nous avons préconisé, plus encore peut être, l'importance d'un accompagnement global, personnalisé et individualisé, pour les jeunes qui ont poussé les portes de nos antennes et permanences.

En parcourant ce document, vous remarquerez, cette année, encore, le nombre important et la grande qualité de nos partenaires. L'expertise attendue et reconnue, des professionnels de la Mission Locale ne peut se dissocier des relations multiples, tissées avec toutes les personnes avec qui nous avons collaboré et nous les associations, toujours avec plaisir, aux résultats que vous pourrez trouver dans ce rapport d'activité 2020.

J'ai pleinement conscience, de l'importance de l'atteinte des objectifs fixés par les financeurs

de la Mission Locale de Nîmes et j'ai ressenti, lors de cette première année de présidence, à quelle place prépondérante, était attendue notre structure dans le paysage socio-économique nîmois.

Ce rapport d'activité vous présente, l'ensemble des efforts consentis par l'équipe en cette année, mais il vous manquera, peut-être, quelques détails supplémentaires, alors n'hésitez pas, aujourd'hui ou dans les semaines qui viennent, à interroger les professionnels concernés.

Ils se feront un plaisir de compléter les éléments décrits, avec leur appréciation personnelle de terrain et c'est cet ensemble qui constituera le véritable rapport d'activité.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Tiphaine LEBLOND

Présidente de la Mission Locale de Nîmes Métropole

01.

ACTIVITÉ 2020

en chiffres



PREMIER ACCUEIL	2020	2019	2018
ML Nîmes Métropole	2 128	2 318	2 249
Gard	4 919	5 297	5 516
Occitanie	38 024	38 872	36 635

JEUNES ACCOMPAGNÉS	2020	2019	2018
ML Nîmes Métropole	5 887	5 353	5 417
Gard	14 336	12 979	13 243
Occitanie	107 078	102 526	99 476

ENTRÉES EN GARANTIE JEUNES	2020	2019	2018
ML Nîmes Métropole	664	620	546
Gard	1 642	1 604	1 381
Occitanie	12 325	12 552	10 953

ENTRÉES EN PACEA *	2020	2019	2018
ML Nîmes Métropole	1 997	1 972	1 519
Gard	5 292	-	4 333
Occitanie	39 951	-	32 862

* Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

ENTRÉES EN PPAE *	2020	2019	2018
ML Nîmes Métropole	559	653	582
Gard	1 757	1 802	1 826
Occitanie	15 349	13 896	14 994

* Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

ENTRÉE EN IEJ	2020	2019	2018
ML Nîmes Métropole	157	146	180

* Initiative Emploi des Jeunes

ENTRÉES EN EMPLOI	2020	2019	2018
ML Nîmes Métropole	1 360	1 377	1 141
Gard	3 881	4 024	3 698
Occitanie	32 174	34 695	31 426

ENTRÉES EN FORMATION	2020	2019	2018
ML Nîmes Métropole	1 178	1 325	1 029
Gard	2 287	2 534	2 128
Occitanie	15 792	17 761	16 959

ENTRÉES EN ALTERNANCE	2020	2019	2018
ML Nîmes Métropole	356	350	283
Gard	867	803	734
Occitanie	6 439	5 399	4 868

LES KPI (Key Performance Indicator)

Les indicateurs clés de performance de la Mission Locale : les KPI

La mise en œuvre de la stratégie pluriannuelle de performance des missions locales portée par l'État pour la période 2019-2022 et conventionnée à travers les conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) s'appuie notamment sur un ensemble d'indicateurs permettant d'assurer le pilotage de l'activité des missions locales et des politiques publiques déployées. La CPO s'appuie sur une offre de services des missions locales dont les spécificités doivent permettre la construction de parcours sans rupture pour les jeunes.

Les tableaux de bord déclinent autour des cinq objectifs suivants :

- Mieux repérer, identifier et mobiliser les jeunes les plus vulnérables en leur proposant rapidement des solutions adaptées à leurs besoins,
- Proposer des parcours globaux et adaptés au besoin des jeunes centrés sur le développement des compétences et des qualifications,
- Mieux préparer la sortie du jeune en lien avec les besoins des entreprises,
- Sécuriser la gestion financière des missions locales,
- Rendre les structures, le réseau et l'organisation plus efficaces.

La démarche de performance est construite autour d'indicateurs, notamment les 10 indicateurs clés (les KPI), soumis à objectif pour chaque mission locale et pour lesquels l'analyse annuelle permet de déterminer le montant de la part variable de financement alloué à la Mission Locale.

OBJECTIFS	INDICATEURS CLÉS	Résultat 2020 ML de Nîmes	Moyenne Homogène	Moyenne nationale	Moyenne régionale
OBJECTIF 1 : Repérer, identifier et mobiliser dans un parcours la population la plus en difficulté	Indicateur 1 : Nombre de jeunes NEET accueillis pour la première fois / nombre de jeunes NEET présents sur le territoire	25,48 %	23,77 %	22,30 %	25,15 %
	Indicateur 2 : Nombre de premiers Accueils entrés en PACEA dans les 3 mois suivants la date de Premier Accueil / nombre de jeunes accueillis pour la première fois sur la même période	52,53 %	53,27 %	54,75 %	63,94 %
OBJECTIF 2 : Accompagner les jeunes dans des parcours intensifs vers et dans l'emploi et la formation	Indicateur 3 : Taux de jeunes en PACEA (hors situation emploi, formation, alternance, volontariat ou situation non professionnelle) sans proposition depuis plus de 3 mois	0,16 %	8,56 %	12,29 %	2,80 %
	Indicateur 4 : Taux de jeunes ayant démarré au moins une situation emploi, formation ou alternance dans les 12 premiers mois d'accompagnement en PACEA	67,07 %	67,23 %	65,19 %	70,14 %

OBJECTIFS	INDICATEURS CLÉS	Résultat 2020 ML de Nîmes	Moyenne Gr Homogène	Moyenne nationale	Moyenne régionale
OBJECTIF 3 : Faire sortir les jeunes vers l'emploi et l'alternance	Indicateur 5 : Nombre de jeunes en sortie emploi et en sortie alternance / nombre de jeunes sortis de PACEA	40,83 %	37,83 %	40,24 %	43,38 %
	Indicateur 6 : Nombre de jeunes en sortie emploi et en sortie alternance / nombre de jeunes sortis de GJ à 12 ou 18 mois	34,99 %	34,36 %	36,16 %	37,73 %
OBJECTIF 4 : Accroître le nombre de mises en relations avec les entreprises	Indicateur 7 : Nombre de mise en relation réalisées sur offres d'emploi internes / nombre de MER prescrites sur offres d'emploi internes	24,82 %	20,12 %	21,86 %	31,18 %
	Indicateur 8 : Nombre d'offres d'emploi ayant eu au moins une MER réalisée / nombre d'offres d'emploi collectées	48,04 %	38,51 %	42,92 %	57,99 %
OBJECTIF 5 : Assurer le développement professionnel des conseillers et des dirigeants des Missions Locales	Indicateur 9 : Nombre de PACEA en sortie emploi ou alternance / nombre global d'ETP de la Mission Locale	9,28 %	7,82 %	9,82 %	13,27 %
OBJECTIF 6 : Maîtriser le cout de l'accompagnement	Indicateur 10 : Total des ressources de la structure / nombre de PACEA en sortie emploi ou alternance	50,29 %	75,27 %	59,05 %	40,32 %

02.

ACTIVITÉ

GÉNÉRALE DE LA

Mission Locale



02.1 Les Dispositifs d'accompagnement Socio Professionnel

A/ LES DISPOSITIFS NATIONAUX

PACEA – Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

Ce dispositif est la première étape d'un accompagnement au sein de la Mission Locale de Nîmes Métropole. Il permet de cadencer le parcours sous forme de phases d'accompagnement à l'élaboration du projet d'insertion sociale et professionnelle et en fonction d'objectifs à atteindre. Ces objectifs concernent le projet professionnel, l'emploi, la formation, l'accès aux droits, la couverture sociale, la santé, le logement / l'hébergement, la mobilité, le retour en formation initiale, l'accès aux contrats en alternance, la gestion du budget, la valorisation des connaissances et des compétences, les actions civiques et citoyennes, les activités sportives et culturelles, la situation administrative, sociale et fiscale, l'acquisition des savoirs de base et de la langue française.

Le PACEA est contractualisé pour une durée de 24 mois, renouvelable si besoin. Il permet aux jeunes d'accéder à l'ensemble de l'offre de service de la MLJNM et de ses partenaires.

Il permet spécifiquement aux jeunes qui l'ont contractualisé, de bénéficier d'aides financières en fonction de leurs besoins (achat de matériel numérique, aide au financement des heures de conduite, frais annexes d'accès à l'emploi ou à la formation, maintien dans un dispositif non rémunéré, biens et services de 1ère nécessité, logement et santé).

Elles sont versées sur leur compte bancaire mensuellement, le mois suivant.

Des commissions d'attribution, composées de différents membres de l'équipe et de conseiller(e)s quand cela est possible, permettent de garantir une équité dans la prise de décision et un suivi équilibré de la consommation.

En interne, nous faisons évoluer notre grille barème en fonction de la consommation de notre enveloppe, qui est différente chaque année.

Nous notons un nombre croissant d'intégrations des jeunes en PACEA sur 2020 et proportionnellement un nombre de demandes d'allocations qui suit la même courbe.

En raison de la crise sanitaire et des périodes de confinement, le gouvernement a décidé à titre exceptionnel, d'allouer une enveloppe complémentaire aux Missions Locales pour la fin de l'année 2020, au titre de l'allocation PACEA.

Pour la Mission Locale de Nîmes Métropole, cela représente un abondement de 40 000 euros à l'enveloppe déjà attribuée.

Allocation PACEA 2020

MOIS	JANV.	FÉV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN
Consommation mensuelle allocation PACEA 2019	52 976€	35 365€	20 235€	25 942€	25 875€	37 598€

MOIS	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Consommation mensuelle allocation PACEA 2020	32 819€	23 300€	44 584€	36 230€	60 198€	60 192€

TOTAL : 455 314€

GARANTIE JEUNES



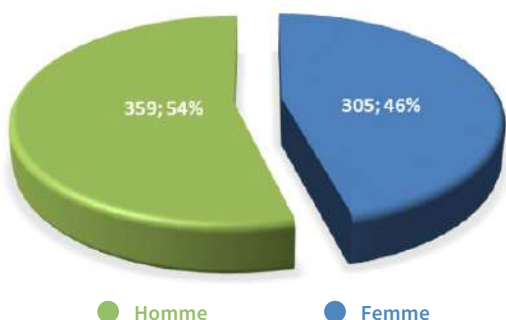
Garantie Jeunes

Objectif d'entrées : 690 | Objectif réalisé : 664

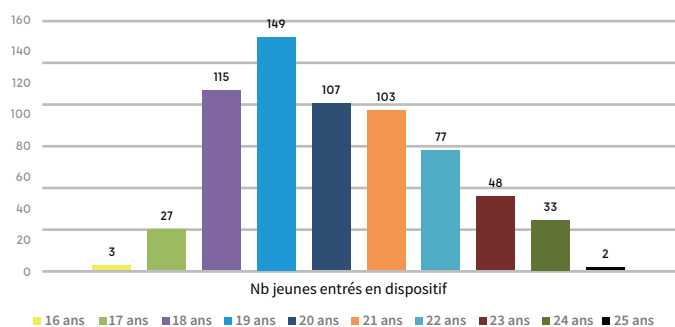
Typologie des jeunes entrés
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

(Genre, âge, niveau scolaire, lieu d'habitation)

NOMBRE DE JEUNES ENTRÉES PAR GENRE



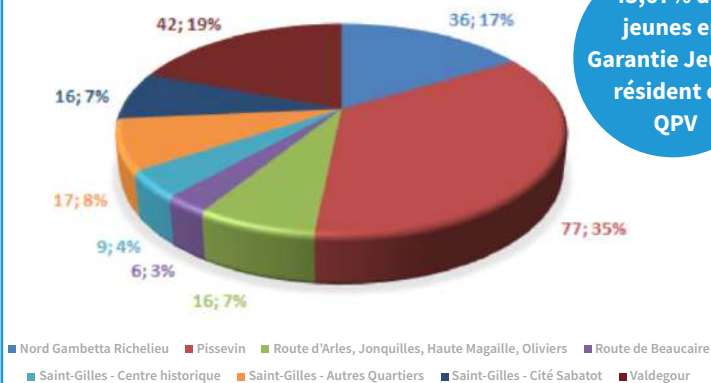
JEUNES ENTRÉS PAR ÂGE



JEUNES ENTRÉS PAR NIVEAU SCOLAIRE

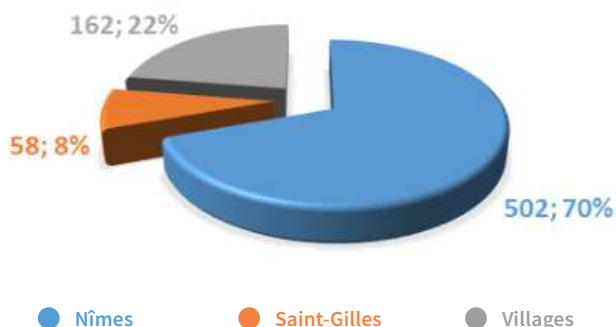


RÉPARTITION DES JEUNES PAR QPV



43,67% des jeunes en Garantie Jeunes résident en QPV

NOMBRE DE JEUNES PAR LIEU D'HABITATION
NÎMES, SAINT-GILLES ET VILLAGES DE L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE



LES VILLAGES REPRÉSENTÉS

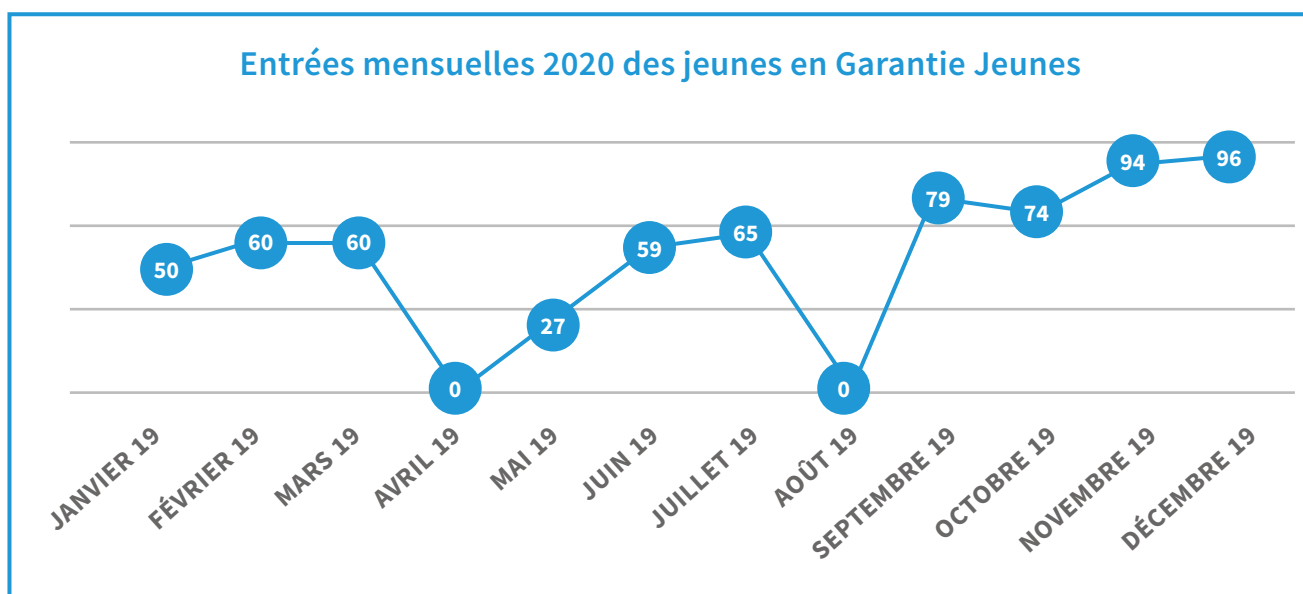
Commune	Nombre jeunes	Commune	Nombre jeunes
Bernis	2	Milhaud	17
Bezouce	4	Montignargues	1
Bouillargues	5	Moulézan	2
Caissargues	4	Moussac	1
Caveirac	1	Poulx	3
Fons	2	Redessan	5
Garons	8	Rodilhan	5
Générac	3	Saint-Bauzély	1
Langlade	1	Saint-Côme-et-Maruéjols	1
Lédenon	1	Saint-Geniès-de-Malgoirès	5
Manduel	6	Saint-Gervasy	1
Marguerittes	21	Sainte-Anastasie	1
Meaux	1	Sauzet	2

Évolution des entrées en Garantie Jeunes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

L'année 2020, a été marquée par l'apparition de la pandémie mondiale et l'activité du dispositif Garantie Jeunes a été impactée à l'image de beaucoup d'autres activités. **La mobilisation et la capacité d'adaptation de l'équipe sont à souligner.**

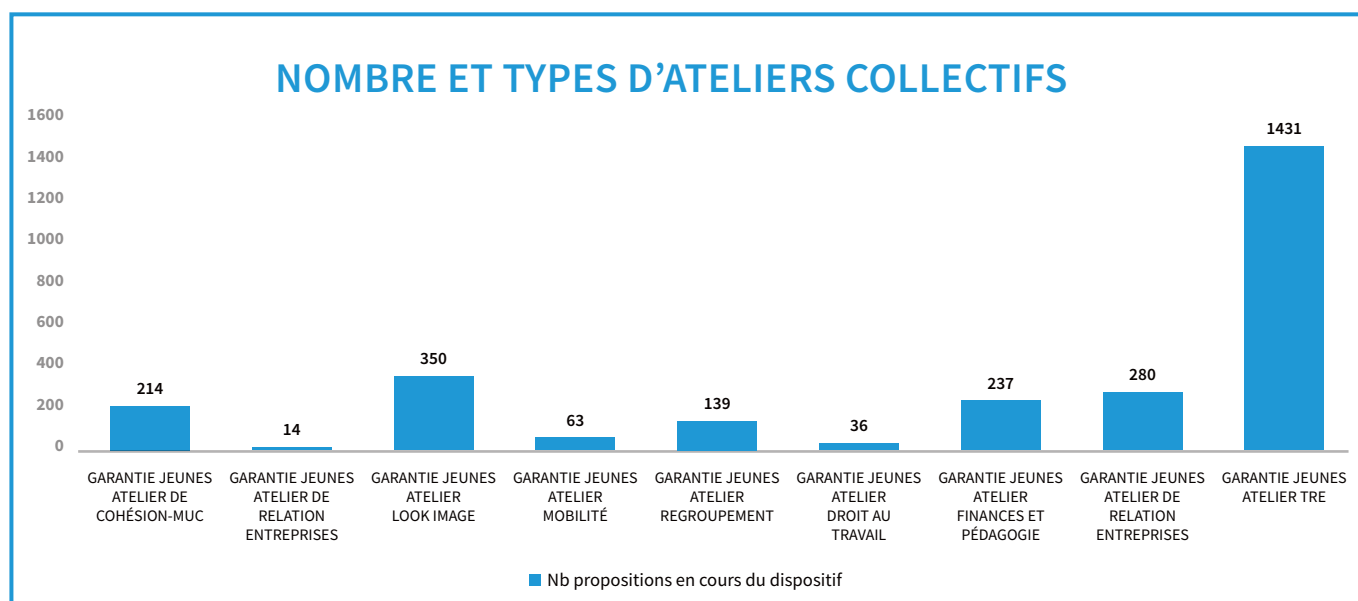
Les conseiller(ère)s n'ont eu de cesse de maintenir les jeunes dans une dynamique active et de les soutenir durant le confinement comme tout au long de l'année. Les pratiques professionnelles ont dû être adaptées

et la phase collective spécifique au dispositif n'a pas fait exception car après un arrêt total des intégrations sur le mois d'avril 2020, les entrées ont repris progressivement à partir de mai 2020 (Cf. Graphique ci-contre). Le collectif GJ a été « réinventé » pour s'adapter à la situation, en priorisant les modalités à distance pour les jeunes les plus autonomes. Tout comme pour l'accompagnement individuel. En 2020, l'objectif était de 690 entrées et **664 entrées** ont été réalisées soit **96%**.



Actions spécifiques réalisées en Garantie Jeunes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

• Atelier GJ en 2020 :



• Ateliers Google et projet vidéo :

En septembre 2020, 10 jeunes ont participé à la présentation des ateliers GOOGLE et ont vécu l'atelier « Savoir mettre en lumière ses compétences sur les réseaux sociaux ». Suite à cela, ils ont réalisé de A à Z une vidéo de présentation de la GJ diffusée sur les réseaux sociaux.

• Action prévention routière :

4 jeunes ont participé au concours du centre PPAC et ont remporté, en janvier 2020, le 1er prix grâce à la création d'un clip vidéo de sensibilisation aux risques de la route.

• Rencontre de professionnels :

10 jeunes ont pu interviewer une représentante de l'agence de travail temporaire TEMPORIS qui a accepté de parler de son métier avec eux.

• **Formation SST - CAPrévention : 84 jeunes** ont été formés en 2020



• CORALLIS :



- **Culture professionnelle** : 5 sessions étaient programmées en 2020 et **3 sessions** ont été réalisées, **26 jeunes** ont pu en bénéficier. (Action reconduite en 2021).

- **Formation CACES 1** : 1 session pour 5 jeunes

- **Action coaching CORALLIS** (Simulation d'entretien) : **1 session** pour 4 jeunes

• Sessions externalisées programmées en 2020 :

- Saint-Gilles : Septembre 2020

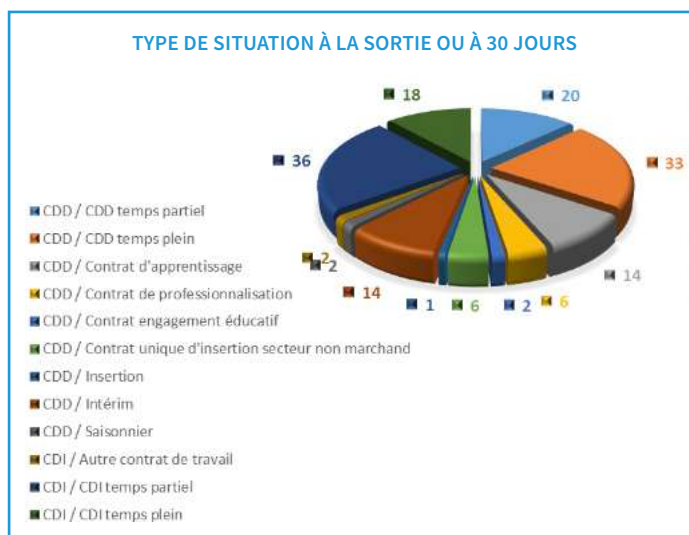
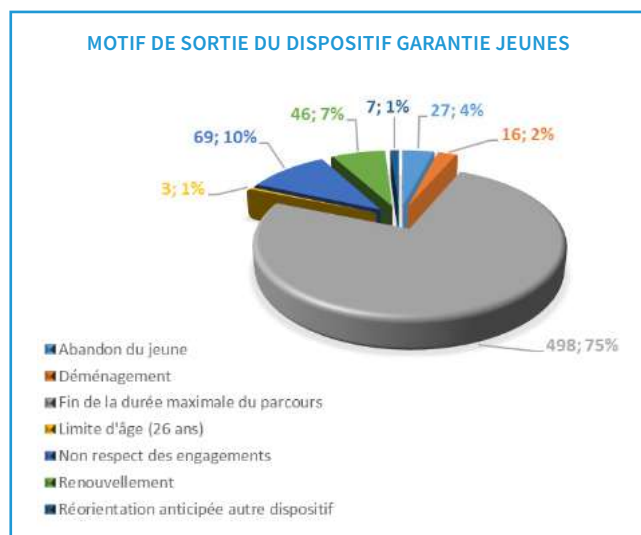
- Pissevin / Valdegour : Octobre 2020

- Marguerittes : Novembre 2020 (annulée confinement)

- Saint-Géniès de Malgoirès : Décembre 2020

Les sorties du dispositif Garantie Jeunes et les PMSMP

L'évaluation des sorties de Garantie Jeunes se fait sur les entrées de l'année précédente. Pour l'exercice de l'année 2020 les sorties sont donc évaluées sur les entrées 2019 arrivées au terme de l'accompagnement en 2020. En 2020, 75% des jeunes entrés en 2019 sont arrivés au terme des 12 mois d'accompagnement et 35% (175 jeunes) d'entre eux avaient une situation d'emploi à la sortie ou dans les 30 jours suivant leur sortie.



Les projections 2021

- ▶ Mise en place d'un nouveau poste de **Chargé(e) de projets Garantie Jeunes en charge du collectif et de l'accompagnement individuel**
- ▶ Mise en place d'un **réfèrent PMSMP** au sein de l'équipe de conseiller(ère)s Garantie Jeunes
- ▶ **Renforcement** de l'équipe de conseiller(ère)s Garantie Jeunes
- ▶ Développement des **collectifs externalisés**
- ▶ Augmentation de **81%** de l'objectif d'entrée soit **1250 entrées à réaliser en 2021**

REPÈRE



« Repérer et mobiliser les jeunes invisibles »

Dispositif piloté et coordonné par la Mission Locale Nîmes Métropole

« REPÈRE » s'adresse aux personnes de 16 à 29 ans, qui habitent Nîmes et les communes de son agglomération, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé.e.s et qui ne sont pas inscrites en Mission Locale ou à Pôle Emploi.

Ce dispositif suit la volonté d'initier de nouvelles modalités d'actions, en dépassant les pratiques institutionnelles habituelles, avec la création d'un poste de conseillère « HORS LES MURS ». Aller vers les

jeunes, dans leur environnement et sur des horaires décalés en fonction des besoins, développer et enrichir le partenariat déjà existant des associations présentes sur le terrain, c'est ainsi que s'est mise en place, cette façon expérimentale et innovante d'approcher les jeunes.

Nous ne sommes pas seuls sur cet ambitieux projet, car nous y avons répondu avec quatre autres structures, partenaires de notre consortium :

• Le CIBC Gard Lozère Hérault

• Le PIMMS de Nîmes

• Les Francas du Gard

• Peuple et Culture Gard



Pour l'année 2020, 145 jeunes ont été repérés

Nombre d'entrées en dispositif	Orientés par
60	Mission Locale de Nîmes
18	PIMMS
67	Peuple et Culture
145	TOTAL GÉNÉRAL

Une présence sur les skates parcs, les marchés, les stades, les restos du cœur, les épiceries solidaires, les snacks vente à emporter.

Affichages mairies, centres sociaux, CMS, bureaux de tabac, boulangeries et épiceries dans les villages de l'agglomération de Nîmes.

- ▶ Rencontres et échanges avec de nombreuses associations
- ▶ Liens avec la MLDS
- ▶ Maraudes avec le samu social
- ▶ Travail avec PAEJ 30
- ▶ Travail avec les éducateurs présents quartier Gambetta
- ▶ Partenariat avec UNIS-CITÉ

Plus-value du projet :

- ▶ Nécessité du « aller-vers »
- ▶ Repérage de jeunes très isolé.e.s
- ▶ Richesse des partenariats – consortium et structures locales

Mais la complexité de sa mise en œuvre :

- ▶ Le travail de repérage nécessite du temps
- ▶ De nombreux.euses jeunes sont déjà connu.e.s du Service Public de l'emploi (SPE)
- ▶ Des mouvements RH
- ▶ **La période de confinement et de crise sanitaire**

L'action continue en 2021 !

Typologie du public repéré par la Mission Locale de Nîmes Métropole :

32 hommes

28 femmes

Dont 14 mineurs

Problématiques sur les 60 jeunes :

- 8 sans logement fixe
- 7 sont sans carte d'identité
- 5 en logement autonome

24 d'entre eux ont intégré le PACEA

Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue

Le PIAL est un sas linguistique et socio-professionnel d'une durée de 3 à 6 mois expérimenté dès 2018 pour 3 000 jeunes étrangers récemment arrivés en France et pour 5 000 jeunes en 2019. L'objectif est de permettre à ces jeunes de s'insérer dans le droit commun et de pouvoir bénéficier de ressources.

Ce sas est une phase du PACEA et est mis en œuvre par les Missions Locales depuis novembre 2018.

Les objectifs sont fixés par la structure qui dispense les cours, en l'occurrence l'association ADEFRAMS. La MLJ de Nîmes a orienté 9 jeunes sur des parcours de 6 mois à raison de 3 périodes de 2h de cours par semaine. Les jeunes ont intégré des groupes en fonction de leurs niveaux et se sont mélangés avec un public apprenant sur des ateliers sociaux linguistiques. Les différents confinements ont impacté plusieurs groupes de niveaux, certains ont dû être suspendu pendant plusieurs mois. Cela a dû participer, au-delà des obstacles personnels déjà présents, à la difficulté d'apprentissages (pour les niveaux les plus bas notamment).

Les niveaux atteints en sorties de formation ont été les suivants :

- ▶ 3 jeunes ont acquis un niveau A1.1
- ▶ 1 jeune a acquis le niveau A1
- ▶ 5 jeunes ont acquis un niveau A2

Les niveaux A1.1 sont des jeunes qui ont un niveau grand débutant et les 6 mois ont permis une certaine évolution mais pas assez pour passer à un niveau supérieur.

À la sortie il est possible aux conseillers Mission Locale d'orienter les jeunes qui ont le niveau sur des dispositifs de droits communs pour les autres nous continuons à les orienter sur des formations pour qu'ils évoluent.

Intégration Professionnelle des Réfugiés

L'ARML a déposé le 30 septembre 2019 un projet en consortium avec 13 Missions Locales d'Occitanie et Forum Réfugiés-Cosi en associant d'autres partenaires publics et privés. Le projet a été retenu en février 2020 et se déploie sur 3 ans. Le public cible correspond aux jeunes de 18 à 25 ans révolus sous statut de BPI (*Bénéficiaire de la Protection Internationale*) ou demandeurs d'asile de plus de 6 mois.

Un accompagnement spécifique par les conseillers des missions locales à partir d'un accueil et un diagnostic adapté aux particularités du public, ainsi que le déploiement d'outils d'intégration thématiques (*en complément du PIAL*). Cet accompagnement sera proposé à partir de 3 étapes de parcours : l'accès aux droits, la formation et l'intégration professionnelle.

Les jeunes DA ou BPI sont orientés par leur structure d'hébergement (*CADA, PRADAH, HUDA ...*) et parfois se présentent d'eux-mêmes. Une fois inscrits, ils intègrent rapidement le dispositif PIC réfugiés et bénéficient dans un premier temps de cours de français si leur niveau le nécessite. La mission locale a mis en place un partenariat avec l'association ADEFRAMS afin de pallier au manque d'offre de cours de langues pour le public demandeur d'asile. Concernant le public BPI une offre de formation en langues plus importante est accessible notamment avec les cours de l'OFIL et l'offre de formation FLE.

En parallèle de ces cours de français la Mission Locale de Nîmes Métropole a mis en place 10 ateliers afin de permettre aux jeunes de se familiariser avec les

différents aspects de l'insertion.

Ces ateliers sont réalisés en petit groupes afin de faciliter l'échange. Ils sont les suivants : Groupe d'échange, Atelier sport, Sorties culturelles, Démarches administratives, mobilité, découverte de l'entreprise, comment se former, image de soi, promo profils (*non débuté*). L'objectif est de donner à ces jeunes une meilleure compréhension du système tout en travaillant avec eux le projet professionnel et de formation. À ce jour, il n'y a pas eu de sorties du dispositif car les jeunes l'intègrent pour deux ans et nous venons de débiter la 2^{ème} année (*mars*). La barrière de la langue ainsi que les difficultés sociales et l'adaptation culturelle rendent l'insertion plus longue pour ce public même si certains jeunes ne rencontrent pas forcément de difficultés. À ce jour tous participent aux différents ateliers proposés par la Mission Locale de Nîmes. Environ 10 jeunes sont sur le PIAL et 16 en cours de français avec notre partenaire ADEFRAMS.

Les jeunes peuvent solliciter la PMSMP (*période d'immersion en entreprise*) et d'autres dispositifs sont accessibles en fonction de leur statut (*inscription à pôle emploi impossible pour un demandeur d'asile*).

En 2020 la Mission Locale de Nîmes Métropole a intégré 47 jeunes sur ce dispositif. 3 conseillers sont spécifiquement en charge du suivi des jeunes réfugiés et demandeurs d'asile. L'accompagnement se fait en partenariat avec les structures d'accueil et référents sociaux des jeunes qui permettent une complémentarité, essentielle pour l'évolution socio-professionnelle des jeunes.

LES PIC RÉFUGIÉS À CE JOUR (*Mars 2020 à Mai 2021*)

- ▶ 67 jeunes intégrés
- ▶ 15 Femmes / 52 hommes
- ▶ Une tranche d'âge de 19 à 25 ans
- ▶ 19 Nationalités différentes (Hors UE)
- ▶ 1 jeune en emploi
- ▶ 7 jeunes en formation
- ▶ 1 jeune en alternance
- ▶ 4 situations non professionnelles (bénévolat,...)

B/ LES PROJETS EUROPÉENS FSE / IEJ

ASPJH

Accompagnement Socio-Professionnel des Jeunes en Situation de Handicap

Pour la 7^{ème} année consécutive, le dispositif Accompagnement Socio-Professionnel des Jeunes en situation de Handicap se poursuit en 2020. Il s'agit d'un accompagnement spécifique renforcé, les jeunes doivent être inscrits dans le PACEA pour en bénéficier et sont intégrés sur les critères NEET imposés par les financements Européens IEJ. Ce sont des jeunes repérés par les conseillers ou les partenaires, rencontrant des difficultés d'insertion du fait d'un handicap avéré ou en cours de diagnostic (*compréhension, concentration, santé..*) ou ayant été scolarisés dans des établissements médico-sociaux ou classes ULIS.

Cette année malgré la crise sanitaire, nous avons pu accompagner 93 jeunes sur l'action ASPJH.

La proportion 45 femmes - 48 hommes est restée équivalente.

87% d'entre eux avait déjà une RQTH. Pour ceux qui en avaient besoin nous avons pu leur faire passer des évaluations psychométriques qui ont servi à abonder le dossier de demande auprès de la MDPH.

Elles ont été réalisées par le même prestataire que l'an passé.



Le service ASPJH accompagne à l'instruction du dossier mais aussi si nécessaire vers un changement d'orientation (*milieu ordinaire ou protégé*). Ces dossiers sont appuyés par la référente Handicap de la Mission Locale de Nîmes Métropole qui est présente aux équipes pluridisciplinaires de la MDPH qui reste un partenaire incontournable.

Le travail principal d'accompagnement de l'ASPJH se concentre sur l'acceptation du handicap, y compris lorsque le jeune a déjà obtenu sa reconnaissance.

Nous constatons cette année une quantité importante de polyhandicaps soit 17%, en augmentation par rapport aux autres années. Les maladies invalidantes représentent la typologie la plus importante avec 22% juste devant le handicap psychique.

Témoignages ... de Mélissa


« Grâce à Madame BONNERY, j'ai pu faire différents stages pour cerner mes projets professionnels suivant mes goûts, mes attentes et ma pathologie. Je suis reconnue Fibromyalgique avec une reconnaissance travailleur handicapé. Je perçois l'AAH et j'ai les cartes de stationnement et de priorité.

J'ai pu déterminer que je me sens bien dans un travail relatif au secrétariat dans plusieurs domaines, écartant avec ma conseillère le milieu médical et la comptabilité.

J'ai également été bien conseillée par Madame BONNERY et j'ai suivi une formation du Centre ABC pendant 5 mois, de mai à septembre 2020. Cette formation nous a été dispensée par visioconférence, quelquefois en présentiel sur Nîmes avec trois stages en entreprise.

Aujourd'hui, j'affirme mes projets et je vise à obtenir un diplôme par le biais de l'école CRIP de Castelnau-Le-Lez début 2022. »

Témoignages ... de Juliette

« Je suis arrivée à la Mission Locale pour qu'ils m'aident si c'était possible à financer ma formation en CAP AEPE. On a monté mon dossier auprès de  »

Le temps de croiser les doigts et mon dossier était validé. J'ai eu un grand soulagement. Je me serais pas lancée dans cette formation si j'aurai pas eu cette aide financière.

Cette année a été très difficile psychologiquement pour moi et honnêtement je pensais pas avoir autant de soutiens et de bienveillance de ma conseillère. Elle m'a aidé, soutenu et m'a écouté. Elle m'a proposé d'aller voir la psychologue de la Mission locale une aide qui a été importante pour moi. »

Ateliers collectifs

Nous avons pu réaliser des ateliers dans le respect des gestes barrière. Ils ont été bien appréciés des jeunes en particulier en ces temps d'isolement dû à la crise sanitaire. Il est à noter que nous n'avons à déplorer aucun absentéisme, ceci démontre l'intérêt porté à ceux-ci.

 **Mission Locale Nîmes**
Publié par MijNîmes Métropole · 19 janvier ·

• | ATELIERS ASPJH | •
En 2020 les jeunes de l'ASPJH ont participé à 2 ateliers collectifs :

« PASSAGES DE L'IMAGE » a eu lieu dans les locaux de **Negpos** du 26 au 27 novembre : avec 2 intervenants danseur et artiste peintre.
Prendre conscience comment deux langages entrent en lien dans des territoires communs
À travers des situations ludiques, d'exploration et en mélangeant les deux disciplines, nous entrons dans la danse et dans le dessin (encre de chine et fusain)
Des univers sonores sont le fil conducteur de cette expérience.

« ATELIER FABLAB ASPJH »
Dans les locaux du FABLAB à raison de 4 demie journées pendant 1 semaine.
Chaque jour un objet différent ...

ATELIER FABLAB
gratuit

Venez découvrir les nouvelles technologies au sein d'un **LAB**oratoire de **FAB**rication :
« Le FABLAB de Nîmes »

De 14h 16h (2 heures)
Venez pour fabriquer vous-même vos badges, boîte en bois, imprimer sur du textile, et assembler un porte téléphone .

Inscription auprès de votre conseillère référente



JOUR 1
Mardi 08/12/20 :
Visite des lieux ; Présentation du parc Machines + Fabrication de badge

JOUR 2
Mercredi 09/12/20 :
Présentation de la découpe Laser + Fabrication d'une boîte

JOUR 3
Jeudi 10/12/20 :
Présentation impression textile + impression sur Sac ou TS

JOUR 4
Vendredi 11/12/20 :
Travail collectif + Fabrication porte téléphone + Carnet de bord

69 rue Georges Besse - 30000 Nîmes
Ligne 7 Arrêt Georges Besse 3

Le motif de sortie du dispositif ...

14% des jeunes sont sortis du dispositif pour formation. 14% pour emploi durable dont 6 en alternance. Seulement 3 jeunes sont sortis pour problématiques lourdes de santé. Il est à noter que sur les 13 jeunes orientés vers le milieu protégé, 1 seul a pu trouver sa place. Cette situation est due à la crise sanitaire qui a empêché la tenue des stages en ESAT cette année.

Place à un nouveau logo pour 2021

où l'action se poursuit par le financement du FSE :

ASPJH



ASPJH

Mission Locale
Nîmes Métropole



PER (Promo Profils 2020)

Plateforme Emploi Renforcée

Ce dispositif d'accompagnement du public NEET a démarré en janvier 2016 sur un financement IEJ (*Initiative Emploi Jeunes*) du Fonds Social Européen.

L'objectif de la Plateforme Emploi Renforcée est de proposer aux jeunes NEET un accompagnement de trois mois visant l'accès à l'emploi. En 2020 une conseillère Amina ATGER a été en charge de la mise en œuvre de l'action et de l'accompagnement des jeunes et en appui une assistante administrative, Noria AMALLOUKA afin d'atteindre un objectif de 60 jeunes à intégrer.

L'accompagnement

La prospection ciblée est planifiée avec chaque jeune afin de les accompagner en entreprises et de postuler directement auprès d'entreprises du bassin Nîmois. Nous avons dû favoriser les envois de mails et appels téléphoniques aux employeurs au vue de la crise sanitaire et du confinement.

- ▶ 4 jeunes suivis ont refusé de se voir proposer des offres durant le confinement.
- ▶ 13 jeunes ont souhaité que l'accompagnement soit renouvelé durant le confinement.

Des rendez-vous de suivi individuel sont planifiés tous les 15 jours afin d'accompagner de manière renforcée et intensive les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi.



Les chiffres 2020

- ▶ 64 jeunes intégrés sur la Plateforme Emploi Renforcée (*malgré la situation sanitaire*)
- ▶ 48 jeunes orientés par les conseillers de la Mission Locale de Nîmes Métropole.

L'absence de programmation d'informations collectives n'a pas eu d'effets négatifs sur les intégrations.

Typologie du public

Sur les 64 jeunes ayant intégré l'action en 2020 nous comptabilisons :

- ▶ 32 femmes (50%)
- ▶ 32 hommes (50%)

Jeunes Quartier Prioritaire de la Ville

- ▶ 24 jeunes domiciliés en Quartier Prioritaire de la Ville soit 37,5 % des participants.
- ▶ Situations emplois de la Plateforme Emploi renforcée en 2020

TYPES DE CONTRATS	
CDD	25 pour 14 jeunes
CDD Saisonnier	1 pour 1 jeune
PMSMP	6 pour 6 jeunes
CDI	10 pour 10 jeunes
CDDI	1 pour 1 jeune
INTERIM	43 pour 14 jeunes
APPRENTISSAGE	3 pour 3 jeunes
FORMATION	2 pour 2 jeunes
CONTRAT PRO	2 pour 2 jeunes
RETOUR FORMATION INITIALE	1 pour 1 jeune
SERVICE CIVIQUE	1 pour 1 jeune

59% des jeunes ayant intégré le dispositif ont pu accéder à au moins une situation emploi.

Les secteurs d'activités

La restauration, le nettoyage industriel, déchetterie, logistique, grande distribution, agriculture, bâtiment, sécurité, boulangerie, administratif, le sanitaire et social, et l'optique sont les secteurs d'activités dans lesquels les jeunes de la Plateforme Emploi Renforcée ont pu travailler en 2020.

La logistique, la grande distribution et le nettoyage sont les 3 secteurs qui ont le plus recruté au vue de la crise sanitaire.

**Plateforme
Emploi
Renforcée**

Mission Locale Nîmes Métropole

Access à l'emploi et à la formation, Partenariat avec les entreprises, Accès à la formation, Accompagnement, Sécurité des parcours professionnels, Missions locales, Actions

Besoin d'être **BOOSTÉ** dans ta **RECHERCHE D'EMPLOI** ?

LA P.E.R EST FAITE POUR TOI !

MISSION LOCALE DE NÎMES MÉTROPOLE
281, Chemin du Mâs Coquillard
30900 Nîmes

Tél : 04.66.76.38.00

amina.atger@mlnimes.com

Mission Locale Nîmes Métropole

UNION EUROPÉENNE

02.2 L'activité en direction des entreprises

Emploi - Relation Entreprises

L'année 2020 en quelques mots ...

Forte du succès rencontré au cours de l'année 2019, dans le cadre du travail de proximité mis en place auprès des entreprises, la Mission Locale de Nîmes Métropole par le biais de l'équipe des chargées de relation entreprises a poursuivi sa collaboration dans une logique de continuité en privilégiant la prospection physique et la rencontre avec les chefs d'entreprises. Ceci afin d'identifier les profils recherchés, les périodes de recrutement et la philosophie propre à chaque structure.

Le principe de l'interlocuteur unique est un élément essentiel qui favorise la fidélisation des entreprises et le recrutement sur mesure via un système de pré-sélection des candidats. Il est l'axe central de cette collaboration et il est plébiscité par les responsables de structure.

Au-delà des actions de recrutement qui se déroulent



tout au long de l'année, l'équipe chargée de relations entreprises propose aux responsables d'entreprises de prendre part activement aux parcours professionnels des jeunes accompagnés en intervenant dans le cadre de rencontre et / ou de visites en entreprise afin d'évoquer les spécificités de leur secteur d'activité et de leur métier mais aussi les soft skills inhérents au milieu professionnel.

Cette année 2020 a bien entendu été marquée par la crise sanitaire et la fermeture de certaines structures partenaires. Dans ces moments difficiles, l'équipe des chargées de relation entreprises s'est efforcée d'être un soutien pour les entreprises notamment en les informant des mesures liées à l'emploi préconisées par l'État et a œuvré de concert avec Pôle Emploi pour assurer la mise en œuvre de contrats CUI et des emplois francs.



Sonia.T en contrat PEC à l'INSTEP, sur un poste d'assistante administrative, en compagnie de sa tutrice Jamila SALMI

Côté de l'employeur :

« Nous sommes un acteur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire nous avons à cœur d'accompagner les personnes. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi le contrat Pec qui est un moyen intéressant de pouvoir répondre à des besoins en recrutement non urgent. En effet, le PEC nous permet de monter en compétences un salarié et de lui donner la possibilité de se former et d'être accompagné pour une prise de poste réussie. Nous avons choisi de travailler avec Mme Tlemsani qui a eu deux expériences se rapprochant des attentes du poste. Elle est depuis son arrivée en binôme avec une autre assistante qui lui présente et la forme aux exigences du métier. »

Côté de la salariée :

« Je peux prendre un poste de travail plus sereinement car je sais que je suis formée au fur et à mesure de mon avancée dans mon poste en interne. Ceci me permettra d'avoir une expérience en plus, en rapport avec mes études. Le contrat PEC est un moyen d'être plus facilement embauchée car l'employeur a des aides, donc des avantages. »

L'offre de services Relation Entreprises

- Informations et conseils sur les aides à l'embauche dans le cadre des politiques publiques pour l'emploi (Contrats Uniques d'Insertion, contrats en alternance et emplois francs).
- Prescription, signature et suivi des contrats aidés.
- Prises d'offres, diffusion et présélection des candidats pour tous types de contrats.
- Organisation de jobs dating, visites et rencontres jeunes-employeurs.
- Informations, mise à disposition de volontaires via la plateforme Service Civique et diffusion des missions.
- Mise en place de périodes en milieu professionnel, permettant d'évaluer et valider les aptitudes du candidat au poste de travail.

L'année 2020 en quelques dates ...

1. 06.01.2020 - Job Dating Petite Enfance - IRFA
2. 11.02.2020 - Session de recrutement Kiabi
3. 14.02.2020 - Session de recrutement Novotel Atria
4. 25.02.2020 - Visite entreprise GEODIS
5. 26.02.2021 - Découverte Métier Peintre Plaquiste - AFPA
6. 02.03.2020 - Session de recrutement La 25ème Heure
7. 10.03.2020 - Intervention UNIS CITE
8. 27.03.2021 - Session de recrutement Vinci Energie
9. 19.06.2020 - Session de recrutement CMA de l'Hérault
10. 24.06.2020 - Intervention FFB
11. 25.06.2020 - Découverte Métier Maçonnerie - AFPA
12. 02.07.2020 - Session de recrutement Lidl
13. 08.07.2020 - Session de recrutement NRJ Jeunes
14. 24.09.2020 - Session de recrutement Intermarché Courbessac
15. 08.10.2020 - Mil Job - Siège de la Mission Locale
16. 08.10.2020 - Coulisses du bâtiment, visite chantier de réhabilitation Le Vox
17. 14.10.2020 - Session de recrutement Intermarché de Caveirac
18. 19.10.2020 - Intervention FFB
19. 11.12.2020 - Information collective RAS Intérim



L'année 2020 en quelques chiffres ...

- ▶ Nombre d'offres récoltées = 414
- ▶ Nombre de mises en relations réalisées = 851
- ▶ Nombre de contacts entreprises = 2328
- ▶ Nombre d'entreprises contactées = 567
- ▶ Nombre de recrutements réalisés = 223

Zoom sur le Job dating « Mil Job » organisé et financé dans le cadre de la Politique de la Ville

JOB DATING

Le job dating est un outil « performant » que nous utilisons dans l'idée de favoriser les opportunités de rencontres entre les employeurs du territoire et les jeunes accompagnés par la Mission Locale de Nîmes. Le concept étant de permettre, en l'espace d'une matinée à une entreprise de rencontrer 15 jeunes à raison d'un entretien toutes les 15 minutes.

À la différence des années précédentes, nous avons réalisé en 2020 un job dating « MIL JOB ». En effet, le Mil Job prévu pour le 02 avril 2020 et pour lequel plusieurs entreprises avaient confirmé leur présence a été annulé en raison du confinement.

L'équipe des chargées de relation entreprises s'est donc remobilisée au mois d'octobre 2020 pour que le jeudi 08 octobre, le second Mil Job puisse avoir lieu. Une nouvelle fois confrontée à la crise sanitaire, la manifestation s'est déroulée au siège de la Mission Locale de 8h30 à 12h.

POUR CET ÉVÈNEMENT :

- ▶ 7 entreprises étaient présentes : La Grande Récré, Promod, Randstad, RAS Intérim, Burger King & Lidl & la Fédération Française du Bâtiment
- ▶ 18 offres d'emploi proposées pour 34 postes à pourvoir
- ▶ 71 jeunes positionnés
- ▶ 92 entretiens réalisés
- ▶ 7 Jeunes recrutés

TYPOLOGIE DES CONTRATS SIGNÉS ET SECTEURS D'ACTIVITÉ :

- ▶ 3 CDI - Employé Polyvalent de restauration
- ▶ 2 CDD - Commerce
- ▶ 2 CDD - Intérim - Commerce & Transport



Perspectives 2021 ...

L'année 2021 s'ouvre avec des perspectives réjouissantes pour l'équipe Emploi Relation Entreprises ; avec une restructuration de l'équipe et de nouvelles forces en présence dans un souhait de pérenniser mais aussi de développer le réseau de partenaires de la Mission Locale.

Les enjeux seront de diversifier notre offre de services à destination des entreprises afin de répondre précisément à leurs besoins mais aussi de diversifier notre offre de services à destination des jeunes accompagnés dans le cadre des différents dispositifs de la Mission Locale.

AINSI, SONT DÉJÀ MIS EN PLACE TRÈS RÉGULIÈREMENT :

- ▶ Des sessions de recrutement,
- ▶ Des visites en entreprises,
- ▶ Des rencontres jeunes-employeur,
- ▶ L'actu RE, une rubrique hebdomadaire dédiée à l'emploi

SERONT MIS EN PLACE PROCHAINEMENT :

- ▶ Une banque de stages,
- ▶ Des sessions « sourcing »,
- ▶ Des jobs dating thématiques
- ▶ Le 1^{er} 10'Job Chrono et Job Intérim ...

À suivre !!



LE PARRAINAGE

Le parrainage est une action sociétale qui a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et de lutter contre la discrimination.

Le conseiller référent est Soufiane Benhlima.

Le principe est de mettre en relation un(e) jeune avec un professionnel en activité ou retraité bénévole dans le but de l'aider dans sa recherche d'emploi, de formation et / ou de réflexion sur le projet professionnel (enquêtes métiers, stages).

Ces rencontres professionnelles vont permettre aux filleuls de se confronter à la réalité d'un secteur d'activité, de valider un projet, d'avoir des conseils sur la prospection entreprises, des informations sur les formations et de développer un réseau.

Ce sont les conseillers qui positionnent sur cette action après avoir fait un diagnostic de la situation professionnelle du jeune.

L'orientation d'un jeune vers un parrain se fait en fonction du secteur d'activité défini. Nos bénévoles représentent plusieurs secteurs d'activité tels que: le BTP, la Vente, l'Administratif, la Logistique, le Transport, le Social, la Petite enfance, le Service à la personne ...

Durant cette année, marquée par le covid-19, nous avons su rebondir, en développant la communication auprès des jeunes et le parrainage à distance (*entretien téléphonique, visio-conférence et mailing*). Les parrains et marraines ont su se montrer disponibles pour accompagner des jeunes.

Bilan quantitatif

**Nombre de positionnements
sur l'année : 90**

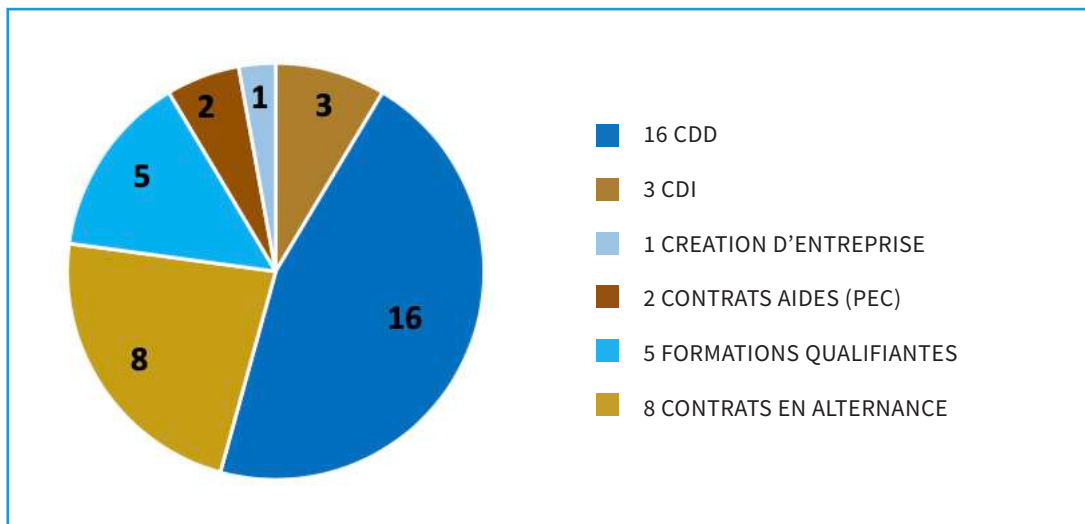
Niveau de qualification :
Sans qualification : 2
Diplômés de niveau CAP / BEP
jusqu'à BAC : 33
Diplômés d'études supérieures : 27

Nombre de jeunes parrainés : 62

(33 femmes et 29 hommes)
(57 majeurs / 5 mineurs)
dont 26 résidents dans les Quartiers
Prioritaires de la Ville
(14 femmes / 12 hommes)

**Nombre des Parrains et Marraines
ayant participé : 24**

35 sorties positives



Actions pour promouvoir le parrainage ...

- ▶ Permanences sur entretien individuel
- ▶ Rencontre de nouvelles entreprises suite aux premiers contacts des chargés relations entreprises
- ▶ Création de nouveaux outils de communication



Être mis en relation avec un (e) professionnel (lle) en activité ou retraité, c'est :

- Apporter un soutien administratif ;
- Avoir une aide pour votre recherche d'emploi ;
- Des conseils sur votre prospection entreprise ;
- Vous confronter à la réalité d'un secteur d'activité ;
- Un appui pour développer votre réseau professionnel.

Nos parrains exercent dans différents secteurs : l'aide à la personne, le BTP, la banque, le commerce, le social ...



02.3 Les autres offres de service

A/ LA FORMATION PROFESSIONNELLE



Pour cette seconde année de la programmation quadriennale du Programme Régional de Formation, l'évolution des rythmes d'entrées s'annonçait favorable si l'émergence de la crise sanitaire liée

au Covid n'était venue perturber les jeunes dans leurs projets de qualification.

Face à la crainte de la contamination en collectif, la Mission Locale de Nîmes Métropole a dû faire preuve d'inventivité pour maintenir le lien, la poursuite des projets de qualification, et lutter contre une forme de décrochage, à l'image des difficultés rencontrées par les établissements scolaires.

À leur endroit, les organismes de formation ont fait preuve d'adaptation et de réactivité par la mise en œuvre de solutions et de formations à distance, des sélections au déroulé des apprentissages.

Le partenariat avec les centres de formation a été maintenu et les permanences assurées au sein de la Mission Locale se sont poursuivies parfois par téléphone ou en limitant les groupes.

Ce contexte si singulier aura toutefois mis en lumière une réelle fracture numérique d'une partie de la jeunesse, entre illettrisme et défaut d'équipement, et de la nécessité de renforcer nos actions vers l'inclusion numérique. Dès Novembre 2020, pour en favoriser le diagnostic, la Mission Locale de Nîmes mettra en œuvre des Parcours

d'Inclusion Numérique (PIN). De multiples solutions formatives ou matériel sont désormais à l'étude.

Nous verrons aussi au cours de cette année, la redynamisation du partenariat pour la participation des jeunes aux 6 ateliers « Déclat pour l'action » de l'AFPA.

En 2020, le développement de la prescription dématérialisée via l'appliquetif Ouiform se confirmera, 6 mois après son arrivée courant été 2019. Si Ouiform offre des facilitations notables, comme beaucoup de ses homologues, ce système d'information nécessite l'acquisition d'un niveau maîtrise et de contrôle certain, tant l'interconnexion qu'il permet avec d'autres plateformes est parfois capricieuse. On espère ici toujours plus de simplification à venir.

L'effort de formation interne demeure un enjeu crucial pour accompagner techniquement l'équipe qui s'étoffe.

En quelques chiffres :

La formation des jeunes accompagnés par la Mission Locale en 2020 c'est :

- ▶ 1178 jeunes ont bénéficié de la formation continue pour 1348 entrées en situation (soit 2% de plus qu'en 2019)
- ▶ 697 jeunes sont entrés sur une formation financée par le Conseil Régional en 2020, sans compter l'ER2C qui en compte 78 à elle seule.

Orientation et informations sur les formations

LES PERMANENCES DES ORGANISMES DE FORMATION À LA MISSION LOCALE DE NÎMES MÉTROPOLÉ

- ▶ 9 Centres de formation du bassin (*l'AFPA, L'AFTRAL, LE CFA de Méjeannes les Alès, l'E2CR, le GRETA, l'INSTEP, l'IRFA, la MFR, le MUC*) ont réalisé un total de 58 permanences au cours de l'année 2020 (dont 6 réalisées en distanciel) et 50 au sein des locaux de la Mission Locale de Nîmes Métropole. Sur un total de 78 permanences, 20 ont dû être annulé.
- ▶ 277 positionnements sur ces permanences qui ont abouti à 194 participations de jeunes à au moins une des permanences organisées en 2020 (dont 24 en distanciel)

On notera une baisse de la participation des organismes de formation par rapport à l'année précédente (*environ moins 26 % de permanences réalisées*) dont une partie non négligeable en distanciel. On peut considérer que le public cible, à qui se destine ces permanences, éprouve une appréhension à participer à un échange en distanciel pour des raisons multiples : psychologique, équipement, manque d'autonomie, etc.

Forum de la formation à la Mission Locale de Nîmes Métropole

Le 14 janvier 2020, l'année a commencé sous le signe du partenariat avec les centres de formation au travers de l'organisation d'une journée professionnelle à destination des conseillers prescripteurs des Missions Locale du Gard, directement au siège de notre Mission Locale.

25 Centres de formations proposant des formations financées par la Région et la « Maison de ma Région de Nîmes » ont participé à cette journée pour échanger sur leur offre de formations avec les conseillers des 4 Missions Locales participantes dans le Gard.

L'atelier Orient'action de la Mission Locale de Nîmes Métropole

« Orient'action » est une offre de service spécifique à la Mission Locale de Nîmes Métropole, pour accompagner le public à amorcer une réflexion sur leur orientation professionnelle, dans le cadre de 2 ateliers en petit collectif (*6 jeunes*) et de dégager des pistes d'orientation avec la définition d'un plan d'action individualisé réalisé lors de l'entretien individuel de fin de session.

Existante depuis 2017, elle est complémentaire au travail sur le projet, réalisé en entretien individuel par les conseillers.

Pour cette année 2020, la crise sanitaire a relativement impactée cette offre de service.

- ▶ 7 sessions réalisées de 2 ateliers chacune + entretiens de synthèse
- ▶ 30 personnes ont participé à au moins un atelier
- ▶ 26 personnes ont participé à la session complète (*des 2 ateliers+ entretien individuel*)

La mobilisation des ateliers Déclit pour l'action de l'AFPA

Portant sur l'immersion au cœur des plateaux techniques de formation AFPA, l'apprentissage du code la route, le renforcement de la confiance en soi, et la découverte des opportunités du territoire, 35 positionnements ont été réalisés sur les ateliers de l'AFPA.

À l'appui de permanences de rencontres avec les conseillers d'insertion à la Mission Locale fin 2020, on l'espère que l'année 2021 offrira de belles perspectives d'évolution.

Des interventions du référent santé de la Mission Locale de Nîmes Métropole au sein de l'École Régionale de la seconde chance.

Une fois par mois, le jeudi matin, le référent santé - psychologue Mission Locale anime un groupe de parole de 6 jeunes repérés par les formateurs susceptibles de présenter des problématiques de santé. Les thèmes y apparaissent spontanément. Certains sont récurrents comme la sexualité ; alimentation ou les addictions. D'autres, plus spécifiques, ont à trait aux questions du deuil, de la scarification, du tatouage, du piercing, de la sexualité, de la prostitution, de la santé psychique ... Des entretiens individuels et des orientations de soins sont ensuite proposés.

L'émergence de l'obligation de formation des mineurs

Entrée en vigueur en septembre 2020, l'Obligation de formation soumet les mineurs et leurs responsables légaux au respect de certaines obligations en matière de démarches, d'accompagnement, ou de situations.

Ainsi, s'ils ne sont plus scolarisés, les mineurs doivent pouvoir attester d'une situation de formation, d'emploi, d'apprentissage (et autres

cas particuliers). Pour les y aider, la Mission Locale propose de les intégrer au plus vite dans le contrat d'accompagnement PACEA avec un conseiller référent. Entendu comme la première étape de formalisation de l'accompagnement et du respect de l'Obligation de formation, ce contrat ouvre la voie à différentes phases incluant généralement pour les plus jeunes une réflexion sur le projet professionnel avant l'entrée en qualification.

Pour les situations les plus difficiles, la Plateforme de Suivi et d'Aide aux Décrocheurs (PSAD) se réunira désormais mensuellement avec un premier cercle de partenaires permanents incluant les Missions Locales, les CIO et la Région Occitanie. Pour renforcer cette plateforme, un réseau d'acteurs du territoire pourra être mobilisé.

L'obligation de formation nous oblige tous et toutes à accentuer l'attention portée aux mineurs et à leurs parcours de scolarité ou d'insertion.

Avec près de 500 mineurs suivis fin 2020 à la Mission Locale, les Missions Locales sont ici à la fois en charge du suivi et du contrôle de cette nouvelle obligation qui s'installe.

LE PARTENARIAT AVEC PÔLE EMPLOI



Pôle Emploi a fait évoluer les modalités de collaboration avec les Missions Locales en cohérence avec le plan stratégique de Pôle emploi afin de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et lever les freins.

L'objectif étant de construire avec les Missions Locales une offre de services partenariale sur chaque territoire.

La délégation porte prioritairement sur les jeunes qui sont confrontés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Il apparaît néanmoins nécessaire d'organiser et tracer les informations concernant les parcours et dispositifs mis en œuvre pour les jeunes afin :

- D'éviter les doubles suivis PE / Mission Locale
- D'optimiser la visibilité sur les jeunes suivis dans le cadre d'un dispositif
- De mieux repérer les jeunes qui ne bénéficient d'aucun suivi pour leur proposer un accompagnement adapté à leurs besoins

Un comité de suivi régulier est organisé localement pour sécuriser les échanges d'information et les évolutions de parcours.

Ce comité de suivi permet d'échanger les informations sur les jeunes en suivi délégué et sur les jeunes non orientés par Pôle emploi et positionnés sur un dispositif interne aux Missions Locales.

Pour ce faire, des référents ont été nommés dans chacune des structures afin qu'il n'y ait qu'un seul interlocuteur par agence et à la Mission Locale.

À l'occasion du comité technique, qui se réunit tous les mois, les référents travaillent sur certains dossiers de jeunes, proposent de nouveaux projets à mettre en place en direction des jeunes, échangent des informations diverses et variées qui seront ensuite retransmises dans les différentes agences Pôle Emploi et à la Mission Locale.

Des échanges réguliers par mail entre les référents permettent aussi de débloquer certaines situations, d'éviter des doubles accompagnements, de positionner les jeunes sur des ateliers ou des gros recrutements (*St Mamet, Mc Donald's ou Carrefour par exemple*).

Cette organisation est effective depuis septembre 2015, elle fait l'objet d'une évaluation chaque fin d'année afin d'en mesurer l'efficacité.

Au-delà du comité de suivi, un comité de pilotage se réunit mensuellement afin d'échanger sur le partenariat et les actualités des 2 structures, de réfléchir sur la mise en place d'actions communes et d'améliorer le volet orientation des jeunes. Le comité de pilotage apporte aussi des réponses aux propositions faites par le comité de suivi et aux questions qu'il peut se poser.

En 2020, la Mission Locale de Nîmes Métropole et Pôle Emploi ont travaillé sur un plan d'action commun dans le cadre de la promotion des contrats aidés auprès des entreprises du territoire.



Dans le cadre de leur recherche d'emploi, de nombreux jeunes expriment le désir d'être leur propre employeur, de créer leur entreprise, d'être libre.

Année 2020, une année blanche pour la création d'entreprise !

La création d'entreprise a poursuivi sa croissance durant l'année 2020 cependant les jeunes suivis par la Mission Locale de Nîmes Métropole se sont montrés plus frileux.

La conjoncture incertaine n'a pas été favorable à l'émancipation vers de nouveaux horizons pour les jeunes. La prudence a été de rigueur et nous avons pris parti de mettre entre parenthèses cette offre de services.

En rappel, nous avons clôturé une année 2019 en partenariat avec ECTI de façon positive et 2021 annonce une reprise intéressante.

Le statut de micro-entreprise étant facilitateur, le marché du travail se modifiant dans certains secteurs, la demande de création est là. Nous répondrons donc présents aux côtés des professionnels implantés sur notre territoire.

Ce service proposé peut être un réel déclencheur et favorise la mise en place des parcours vers l'emploi ou vers la formation. Donner du sens devient alors essentiel.

Nous avons profité de cette année blanche pour renforcer nos liens avec les acteurs locaux en nous impliquant dans les validations des certifications liées à la création d'entreprise afin de gagner en pertinence dans la passation des suivis des jeunes.

Notre objectif 2021 :

Aider les jeunes dans l'émergence de leur projet, les accompagner à structurer leurs idées dans le but qu'ils se réalisent dans leur projet de vie.

2021 nous annonce le retour de beaux parcours colorés !

PARTENARIAT AVEC LE CORPS D'ARMÉE

Bilan 2020

Cette année 2020 a été marquée par un fonctionnement particulier suite à la crise sanitaire. Quoi qu'il en soit les partenaires des différents corps d'armée sont restés mobilisés pour continuer à informer les jeunes sur leurs offres d'emploi et de formation.

Comme chaque année, la Mission Locale de Nîmes Métropole facilite pour les jeunes l'accès à l'information concernant les différents corps d'armée et de police. En ce qui concerne l'armée de terre, la légion étrangère et la police nationale les jeunes sont directement orientés par leurs conseillers vers les sites fixes de recrutement (*CIRFA, centres de recrutement*). Cette année a vu une sollicitation plus importante des entretiens téléphoniques pour un premier niveau d'informations mais les partenaires ont toujours été en capacité de recevoir les jeunes pour apporter une information plus approfondie (renseignements métiers, inscriptions, montage de dossiers), quand cela était nécessaire. La Mission Locale communique également très largement sur les réseaux sociaux les informations relatives aux corps d'armée.

La police Nationale a continué à communiquer très régulièrement ses dates de concours ainsi que des informations diverses liées aux recrutements ce qui facilite grandement la première étape d'information

envers les jeunes qui leur sont ensuite directement orientés pour plus d'informations et le montage de dossiers. Il est difficile d'évaluer le nombre de jeunes orientés car les conseillers vont donner les coordonnées des recruteurs et ce sont les jeunes qui les contactent ensuite de manière autonome. Des mailings sont régulièrement envoyés aux conseillers concernant les dates de concours et ce sont les conseillers qui informent ensuite les jeunes lors des entretiens ou par mailings.

Cette année, la Marine Nationale a cessé ses permanences dans nos locaux suite aux restrictions sanitaires et a continué à informer les jeunes par sa plateforme téléphonique. Nous n'avons pas eu de contact sur les derniers mois de l'année. Nous attendons des précisions de leur part quant à une reprise éventuelle des permanences en présentiel. Jusqu'en mars le fonctionnement était comme chaque année : le CIRFA de Béziers intervenait sur la Mission Locale quand une liste de jeunes avait été constituée. Depuis mars les jeunes ont toujours la possibilité de contacter le CIRFA de Béziers.

La gendarmerie a continué de proposer une permanence dans les locaux de la Mission Locale de Nîmes une fois par mois (*sauf pendant la période de confinement de mars à mai*) afin de conseiller les jeunes et initier les démarches de recrutement et montage de dossier, pour ceux que cela intéresse.

Cette année malgré les contraintes sanitaires et l'arrêt temporaire des rencontres il y a tout de même eu un nombre plus important de jeunes positionnés sur ces permanences par rapport à 2019.

C'est peut être l'un des effets de l'annulation des grands événements comme les salons de l'emploi où les corps d'armée sont

toujours très bien représentés. Pour rappel certains jeunes contactent directement la gendarmerie, ils ne sont pas forcément inscrits à la Mission Locale de Nîmes Métropole, les autres sont orientés par leur conseillers.

Cette année plus de 54 jeunes ont été positionnés (une trentaine en 2019).

Tous ces chiffres représentent les orientations et positionnement des jeunes. La Mission Locale ne maîtrise pas la suite donnée à ces démarches (*après le premier entretien*) car elles dépendent d'un système où l'information est confidentielle et l'aboutissement du projet peut prendre du temps entre la première rencontre avec un recruteur et la mise en emploi.

Les jeunes peuvent être recalés très tôt dans le processus pour des raisons administratives ou médicales ou ils peuvent être recrutés mais abandonner en cours de formation. Ils peuvent aussi valider la formation puis ne pas être reçu sur un poste qui leur convient et rompre leur contrat. La durée de contrat peut varier de 1 an à plusieurs

années, elle dépend de plusieurs critères (*réussite aux différents tests, mérite ...*)

Ces informations si elles ne sont pas communiquées par les jeunes sont difficilement accessibles.

En conclusion, la Mission Locale de Nîmes Métropole a un rôle de facilitateur entre les jeunes et les différents corps d'armée et plus particulièrement avec la gendarmerie nationale.

Ces permanences permettent de faire le lien avec des jeunes qui ne seraient pas venus si ce service n'était pas proposé et permet de proposer des solutions alternatives à ceux pour qui le projet n'aboutirait pas.

L'ALTERNANCE

Malgré la crise sanitaire et ses conséquences sur l'emploi, l'apprentissage s'est maintenu en 2020 au niveau national, et au niveau local comme en témoigne le nombre d'entrées en contrats en alternance pour les jeunes suivis à la Mission Locale de Nîmes Métropole qui a même augmenté par rapport à l'année précédente (382 en 2020 contre 350 en 2019).

Outre la prime de l'État dans le cadre du Plan de Relance qui a été un facteur important pour les entreprises, la Mission Locale a également soutenu l'accès des jeunes à cette voie d'insertion professionnelle par la mise en œuvre de plusieurs actions :

► Orientations vers Prépa Apprentissage :

La promotion de ce dispositif mêlant acquisition des compétences de base et immersions a notamment été favorisée par la mise en place de permanences de CFA portant le dispositif dans les locaux de la ML

Le co-accompagnement ML/CFA a également permis aux jeunes de bénéficier de PMSMP pendant leur Prépa Apprentissage

► Le partenariat avec les CFA :

Le soutien et la confiance des CFA dits « historiques » avec lesquels la Mission Locale travaille depuis des années est un atout majeur dans la mise en œuvre de la réforme de l'apprentissage initiée en 2019, particulièrement pour l'information des entreprises sur les nouvelles modalités de signature des contrats d'apprentissage.

La Mission Locale de Nîmes Métropole s'est également rapprochée de nouveaux CFA afin de promouvoir leur offre de formation en apprentissage auprès des jeunes et de travailler en partenariat sur la préparation vers l'alternance.

Ces initiatives sont à poursuivre en 2021, la Direccte venant en soutien de ce travail auprès des nouveaux CFA.

► Priorité Apprentissage :

Ce dispositif a vocation à favoriser l'accès à l'alternance des jeunes issus des QPV par la réalisation d'informations collectives ciblées à destination de ces jeunes et par leur accompagnement vers l'apprentissage.

Ainsi, 5 informations collectives ont eu lieu en 2020 en partenariat avec Pôle Emploi, Présence 30 et la Mairie de St-Gilles.

Au total, 43 jeunes ont été accompagnés dans le cadre de ce dispositif, dont 21 ont signé un contrat en alternance.



PAEJ 30

Point Accueil Écoute Jeunes

Le PAEJ 30 est un lieu d'accueil et d'écoute destiné aux jeunes gardois âgés de 12 à 25 ans et leurs familles qui peuvent être confrontés à des difficultés de tout ordre (*mal-être, tension familiale, difficultés scolaires, violence, fugue, errance ...*). **L'équipe mobile du PAEJ 30** intervient à l'échelle départementale sur les différents lieux de vie du jeune (école, domicile...). Les différentes modalités d'accompagnement vont permettre d'éviter les décrochages, les ruptures de parcours et rétablir le lien de confiance avec les adultes (parents, enseignants, ...)

Le jeune (*et / ou sa famille*) va alors bénéficier **d'une écoute inconditionnelle, immédiate, anonyme et confidentielle**. **L'action du PAEJ 30 est centrée sur la parole du jeune qui l'aide à formuler sa demande**. Les adolescents et / ou leurs parents sont reçus individuellement et / ou en famille, avec et sans rendez-vous. Le PAEJ 30 **assure aussi sa présence sur les réseaux sociaux**.

Le PAEJ 30 joue un rôle en amont de toutes interventions médicales ou sociales et va permettre,

si besoin, une orientation vers un service de soins ou un lieu adapté à la situation.

Durant cette année particulière au vue de la crise sanitaire, l'équipe a maintenu son écoute et son soutien auprès des jeunes et des familles.

LORS DU PREMIER CONFINEMENT :

L'équipe a gardé le contact avec l'ensemble des jeunes, des familles et des partenaires. Seuls les déplacements et les rencontres se sont arrêtés. L'équipe a donc assuré ses missions en télétravail.

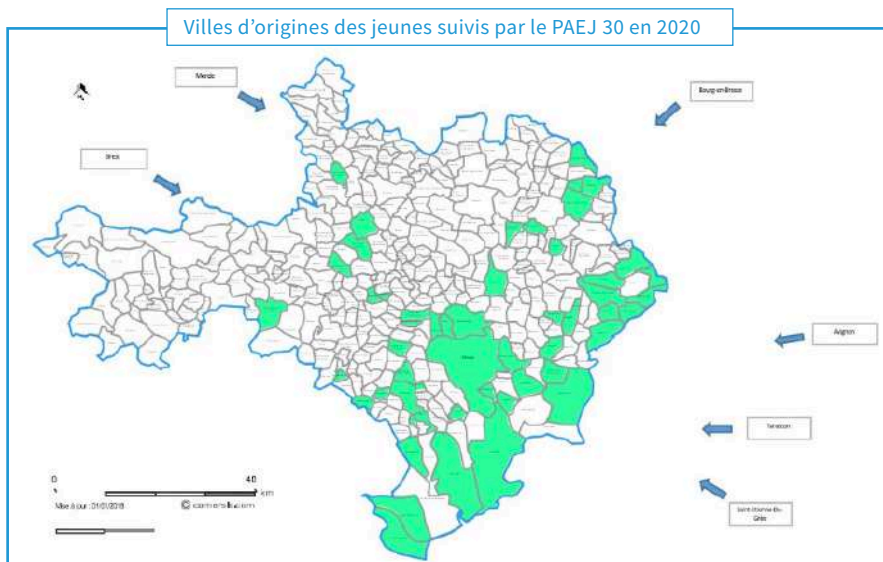
SORTIE DU CONFINEMENT LE 11 MAI 2020 :

L'équipe a repris son activité en présentiel.

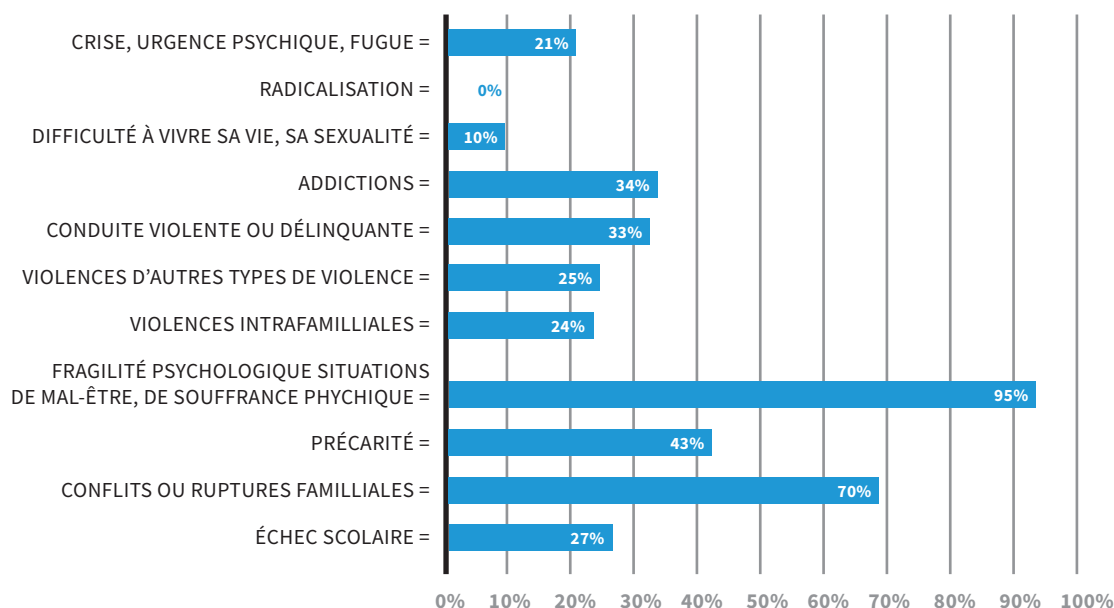
LORS DU DEUXIÈME CONFINEMENT :

L'activité s'est maintenue en présentiel en respectant les directives gouvernementales.

Plus concrètement, le Point Accueil Écoute jeunes départemental a rencontré 217 jeunes et 74 membres des 58 familles rencontrées .



Les principales difficultés rencontrées par les jeunes



71% des jeunes cumulent au moins 3 difficultés.

L'équipe a été confrontée en 2020 aux conséquences de la crise sanitaire auprès du public jeune :

► **70% conflits ou ruptures familiales** : Il est noté une importante mise à la rue des jeunes majeurs ce qui génère la précarité (43%) de ces jeunes qui n'avaient pas prévu d'être autonomes ;

► **95% des jeunes rencontrés se trouvent en souffrance psychique** : cette souffrance, avant acceptation d'orientation vers un professionnel est atténuée par la disponibilité et l'écoute active de l'ensemble de l'équipe.

En 2020, 315 orientations ont été réalisées.

Ces orientations vers les partenaires ressources concernent les champs de la santé mentale et du soin (33%), de l'insertion sociale (43%), de l'insertion professionnelle (18%) et de l'éducation (6%).

Témoignage :

« Je m'appelle Charlotte, j'ai 22 ans... J'ai obtenu en 2020 ma licence, à la suite de quoi j'ai voulu effectuer un stage à l'étranger... le stage n'a malheureusement pas pu aboutir à cause du contexte sanitaire... j'avais donc rendu mon appartement précédent. Je me suis donc retrouvée assez seule, à la rue... j'ai par la suite décidé de louer une chambre Airbnb pour très peu cher sur Nîmes, le temps de pouvoir rebondir, trouver un emploi et un appartement. Je suis alors tombée sur un phénomène : un homme rabaissant, raciste. Du coup je me retrouvais, sans argent, donc forcée à rester dans un endroit où je n'étais pas physiquement ni mentalement en sécurité. J'avais été mise en lien avec le PAEJ par l'intermédiaire de la Mission Locale de Nîmes... Elles m'ont fait sortir de cet endroit où je n'étais absolument pas à l'abri et ont réussi à débloquer avec la croix rouge un hébergement d'urgence où mon intimité était préservée et où j'ai pu effectuer mes recherches d'emplois et de logement en toute sécurité. Elles ont réussi à m'obtenir une domiciliation sur Nîmes via l'ESPELIDO et m'ont mentalement supportée... Elles ont été à l'écoute, en dehors de tout jugement, extrêmement rassurantes et je les sentais profondément concernée par mon bien être et ma situation. À ce jour, j'ai déménagé dans une résidence pour jeune travailleur et décroché un futur emploi au sein d'une célèbre firme de village vacances. Je suis de plus en plus épanouie et les membres du PAEJ m'ont aidé à concrétiser tous ces projets en seulement un mois et demi, soit 7 semaines depuis le jour où j'ai mis le pied dans leur bureau. »

LE POINT ÉCOUTE JEUNES

Le Point Ecoute Jeunes de la Mission Locale de Nîmes Métropole en 2020 a été successivement animé par Laetitia Raoult, psychologue, et Yaël Guichard, psychologue, arrivée en juin 2020.

Le PEJ est un lieu d'écoute qui accueille la souffrance psychique. La psychologue clinicienne porte, au sein de l'équipe de la Mission Locale, la dimension psychique de l'accompagnement socio-professionnel des jeunes, dans leur processus d'insertion.

La psychologue du PEJ, en tenant compte des spécificités singulières et subjectives, se place au plus près des difficultés des jeunes (professionnelles, relationnelles, affectives, familiales...). Elle vise à les accompagner au mieux dans leurs projets de vie : les aider à faire émerger des projets spécifiques, dans le cadre d'un accompagnement socio-professionnel. Travailler avec ces jeunes adultes en construction, à partir de leur position subjective, permet d'engager une réflexion singulière sur leurs choix de vie, leur place au sein de leur famille, de leur groupe social et de la société ainsi que sur leur projet professionnel. La part essentielle du travail consiste à aider le jeune à se positionner et à s'impliquer, face aux différentes problématiques auxquelles il est confronté : prises de décisions, prise d'autonomie, construction de projets, rencontres ... Les problématiques rencontrées sont multiples, la psychologue pratique une clinique du cas par cas.

Activité du PEJ

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE DU JEUNE

La psychologue reçoit les jeunes en entretiens cliniques individuels, sur rendez-vous. Le cadre des entretiens sur rendez-vous permet à la psychologue de veiller, avec une certaine souplesse, à pouvoir accueillir un maximum de jeunes, tout en leur permettant de bénéficier d'un suivi, le temps nécessaire, dans la limite de ses missions.

Une des conditions essentielles du PEJ est la

confidentialité des entretiens, absolument garantie pour les jeunes.

En 2020, il est constaté un véritable engagement au PEJ pour certains jeunes. L'espace du PEJ a été très bien investi par les jeunes. Ils honorent leur rendez-vous ou préviennent en cas d'absence.

La durée de l'accompagnement est très variable mais l'accompagnement d'un jeune confronté à une situation momentanément complexe, même de courte durée, peut s'avérer tout à fait nécessaire et indispensable.

Depuis plusieurs mois, le PEJ voit sa demande et son activité s'accroître. Les délais des rendez-vous ont tendance à s'allonger et chaque jour, de nouvelles demandes émergent.

TRAVAIL AUPRÈS DES PROFESSIONNELS

Au sein de la Mission Locale : l'équipe des conseillers et des chargés d'accueil, afin de les aider à poursuivre leur travail auprès des jeunes en souffrance, à travers une écoute et un appui technique. En effet, l'activité de la psychologue réside aussi en des temps informels d'échanges, très importants, pour élaborer autour de la situation d'un jeune.

PARTENARIAT

Maintien du réseau de partenaires de manière à faciliter les orientations, les prises en charge et les articulations entre les structures (CSAPA, EMPP, FJT...)

La psychologue est engagée sur l'action QPV. De ce fait, elle a participé, tout au long de l'année, aux instances relatives à cette action. Elle participe à toutes les réunions de suivi technique qui concernent les réunions des quartiers Est et des quartiers Ouest (*une réunion mensuelle pour chaque quartier*). Associée aux différents intervenants et partenaires réunis pour aborder la situation de certains jeunes de ces QPV, elle apporte un regard clinique et questionne, afin d'aider l'équipe dans les différentes modalités de l'accompagnement.

Le travail d'accès aux soins psychiatriques est facilité par un travail de liaison avec les services de psychiatrie du CHU. Une infirmière de l'équipe mobile de psychiatrie précarité assure des permanences d'accueil du public. En raison du contexte sanitaire, les réunions partenariales avec le CHU n'ont pu se tenir en 2020, mais des échanges réguliers ont lieu entre la psychologue et l'équipe.

MEMBRE DE L'ÉQUIPE MDA :

La psychologue assure des permanences d'accueil du public (*adolescents de 11 à 21 ans, et leurs parents*) et participe aux réunions mensuelles. Du fait de la complexité des situations accueillies, elle est amenée à être en lien avec différents partenaires (*établissements scolaires, équipes de pédopsychiatrie...*).

Les jeunes de cette tranche d'âges sont particulièrement touchés par la crise du covid qui génère une détresse psychologique très importante. Les consultations en pédopsychiatrie sont exponentielles et les tentatives de suicide nombreuses. Ces épisodes majeurs et aigus se retrouvent au niveau national.

L'année 2020 a été très marquée par la souffrance des jeunes. La crise a fortement impacté les jeunes, à tous niveaux : difficultés de recherche d'emploi, d'accès aux stages... La vie sociale, depuis de nombreux mois, est très restreinte : les confinements

et restrictions successifs affectent les jeunes qui n'ont plus accès, ni aux loisirs, ni aux rencontres. Ce contexte a contribué à enfermer davantage les jeunes dans leurs difficultés et ont entravé leur vie sociale et affective. Le soutien psychologique est alors plus que nécessaire.

Chiffres :

Au PEJ, 225 entretiens ont été réalisés pour 90 jeunes rencontrés

Bien que les jeunes aient pu être soutenu pendant le confinement du printemps 2020, le PEJ a évidemment connu une baisse de son activité.

Conclusion :

Le PEJ recèle une clinique très riche qui démontre combien les jeunes peuvent être en souffrance et rencontrer des difficultés. Ils ont besoin d'être accompagnés et pris en compte, dans leur globalité. L'accueil au PEJ permet l'ouverture d'un champ de possibles, toujours porteur d'une perspective d'avenir pour le jeune.



L'ACTION SANTÉ À LA MISSION LOCALE

Les jeunes en demande d'insertion, accompagnés par la Mission Locale, présentent parfois des problématiques de santé pouvant faire entrave à la réussite de leur projet. Il s'agit alors de leur faire prendre conscience de l'importance de prendre en compte cette dimension santé et de rétablir l'ensemble des éléments leur permettant d'engager ou de poursuivre une démarche de soins.

Dans le cadre de l'approche globale déployée par la Mission Locale de Nîmes Métropole, chaque conseiller est impliqué dans cette action santé et un référent santé, grâce au soutien financier de l'ARS et de la CPAM, est détaché à raison d'un tiers-temps pour :

- ▶ Faciliter l'accès aux soins
- ▶ Mener des actions de prévention et de sensibilisation
- ▶ Mettre en place des actions de formation pour les professionnels de la Mission Locale
- ▶ Développer le partenariat actif pour optimiser l'orientation des jeunes ayant des problèmes de couverture sociale et/ou de santé.

Plus que tout autre secteur d'activité, le domaine de la santé a bien sûr été le plus touché par la pandémie de COVID en 2020.

Tous les dispositifs de prévention ou de régulation mis en place par la Mission Locale ont dû être suspendus aux dépens de l'urgence sanitaire du moment. Ainsi, le parcours santé avec la CPAM a été suspendu

dès la mi-mars 2020. Tous les agents ont été mobilisés sur le contact tracing rendant depuis ainsi toute communication directe difficile pour la gestion des difficultés administratives courantes des jeunes ; communication toujours en voie de normalisation encore à ce jour (mai 2021).

L'accès aux soins courants reste encore très compliqué, par exemple dans le domaine dentaire mais aussi tous les services hospitaliers spécialisés (orthopédie...).

La plupart de nos actions collectives notamment dans le domaine de l'alimentation équilibrée ont dû être annulées pour éviter les risques de contamination.

Il a fallu faire preuve de créativité et de réactivité pour mettre en place des actions qui relèvent plus de l'aide humanitaire que de la prévention sanitaire.

Malgré toutes ces difficultés, l'accompagnement individuel des jeunes, pour élaborer ou rétablir leur parcours de soins, a pu être maintenu en présentiel ou à distance.

Les interventions collectives du référent santé à l'E2CR ont pu reprendre dès le mois d'octobre, sous un nouveau format. Cet atelier est décrit en détail dans la rubrique formation.



D/ L'ANIMATION DU TERRITOIRE

LES PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE

► Une équipe dédiée, avec beaucoup de changements en cette année exceptionnelle.

Équipe coordonnée par Sandrine LAFITTE (très soutenue par Carine CARCY), soutenue administrativement par Hanane BARI.

Joëlle TAMISIER - Hanane EL KHOULALI - Sébastien BELLET - Sophie GRALAND - Béatrice BONNERY - Johanna KANON - Evelyne PONSONNAILLE - Joël PIERRE - Jean Claude BERKANE

► Des réunions internes mensuelles pour soutenir l'équipe des conseillers référents des territoires.

Quelques chiffres pour mieux connaître notre implication sur les territoires en 2020 et ce malgré la Crise Sanitaire

Nombre de jeunes accompagnés toutes permanences confondues **589**.

29% sont des jeunes venus s'inscrire pour la première fois.

56% sont suivis sur les permanences des Quartiers Prioritaires de la Ville de Nîmes, **38%** sont suivis sur les permanences hors de Nîmes et **6%** sont suivis à la maison d'arrêt de Nîmes.

58% sont des hommes et **42%** des femmes.

Les niveaux scolaires des jeunes suivis sur nos permanences : Non précisés **6%** / niveau VI **11%** / niveau Vbis **17%** / niveau V **30%** / niveau IV **30%** / niveau III **3%** / niveau II **2%** / niveau I **1%**.

Bilan qualitatif des territoires réalisé par chaque conseiller référent

QPV EST

(CHEMIN-BAS-D'AVIGNON / MAS DE MINGUE)

En janvier, une nouvelle conseillère a repris les permanences, celles-ci se déroulent toujours au Chemin Bas au CSC André MALRAUX et au Mas de Mingue au CSC Jean PAULHAN. Les jeunes sont reçus un jeudi sur chaque site par quinzaine. Fréquence souhaitée par la Mission Locale de Nîmes Métropole et les RIM pour faciliter la mobilité des jeunes d'un site à l'autre. Le partenariat sur ce territoire avec les deux relais insertion municipaux nous permet d'être repérés par les jeunes. Cette année fut marquée par des changements : la crise sanitaire nous a obligé à maintenir le lien par téléphone, mails ou SMS car les permanences ont été suspendues. Une nouvelle conseillère est arrivée au RIM du CSC André MALRAUX.

Malgré tout, l'investissement des partenaires et de la conseillère a permis un accueil de qualité. Tous les mois des réunions de suivis techniques sont organisées afin que les acteurs qui accompagnent les jeunes dans différents champs en lien avec l'insertion sociale et professionnelle puissent échanger sur des situations complexes. Ces réunions regroupent les deux RIM, l'ADPS, Pôle Emploi, Présence 30, la PJJ, le Centre Médico-Social ...

En 2021, l'un des objectifs est de pouvoir repartir à la rencontre des acteurs du territoire, en mettant en place des réunions auprès des professionnels, des bénévoles et des familles pour informer de notre offre de services.

QPV OUEST (VALDEGOUR-PISSEVIN)

De janvier à mars 2020, permanences tenues par une conseillère puis, après la première vague de COVID-19 les permanences ont repris dès juillet avec un nouveau conseiller. Le PIMMS nous accueille 3 demies-journées par semaine dans les locaux de l'espace DIDEROT. Malgré la crise sanitaire, le conseiller a rencontré les partenaires qui agissent au cœur du quartier (*Centre Municipal Léon VERGNOLE, CSC Simone Veil, Les mille Couleurs, le CMS, Journal de Valdegour, FJT Charles GIDE...*) pour présenter notre offre de services afin de diffuser l'information auprès des jeunes qu'ils reçoivent et nous les orienter. Nous organisons mensuellement des réunions techniques avec l'ADPS, Repère, PIMMS, ASPJH, Psychologue Mission Locale, PJJ, PRESENCE 30, médiateur CSC Simone VEIL ... afin d'échanger sur l'accompagnement des jeunes que nous avons en commun et débloquent des situations.

Le PIMMS reçoit très peu de jeunes, nous observons depuis quelques temps une baisse de fréquentation de la permanence. Les jeunes orientés sur les permanences sont accompagnés par l'équipe travaillant sur le dispositif Repère. Nous réfléchissons avec les acteurs du territoire pour dynamiser cette permanence essentielle sur ce territoire.

QPV GAMBETTA / RICHELIEU

La permanence Mission Locale de Nîmes Métropole au sein du CSC E.Jourdan n'a pas faibli, malgré la crise. Nous avons stoppé la réception des jeunes durant le 1^{er} confinement mais toujours joignables par téléphone, mail ou sms, ce qui a permis d'être à l'écoute des jeunes, de trouver des solutions malgré ce contexte complexe et de distribuer de nombreux colis alimentaires. Nous avons travaillé en lien étroit avec le PAEJ 30. La permanence est dynamique et reçoit beaucoup de jeunes de ce territoire mais aussi de tout le centre-ville.

C'est une permanence repérée et sollicitée par les jeunes mais également par les partenaires ! Nous avons poursuivi tout le long de l'année la distribution de kits hygiène car beaucoup de jeunes en grande précarité. Le dynamisme de l'équipe du CSC permet à notre permanence d'être reconnue et sollicitée par

le plus grand nombre. « *Je tiens à remercier l'équipe du CSC E.Jourdan pour leur collaboration dans le rayonnement de cette permanence* ».

Les perspectives pour 2021, sont de pérenniser les réunions de suivi technique avec les partenaires du territoire, afin de pallier aux situations complexes et d'avoir une cohérence de territoire. Envisager une session de Garantie Jeunes.

QPV NEMAUSUS / JONQUILLES / HAUTE MAGAILLE / LES OLIVIERS

La permanence dans les locaux de la Maison de Quartier de la route d'Arles a repris son activité en janvier. Elle s'était arrêtée en 2014 et la nouvelle direction de la Maison de quartier, Mme Catherine THIMONIER a souhaité que cette permanence puisse à nouveau être présente sur ce territoire.

L'activité, dès le début de celle-ci, commençait à être active avec la mise en place d'un plan de communication dans les QPV de la route d'Arles - Nemausus, les Jonquilles, Haute Magaille et les Oliviers : distribution de flyers et d'affiches chez les commerçants qui ont été réticents pour la plupart d'entre-eux et n'ont pas souhaité coller l'affiche sur les vitrines ni garder les flyers en vue dans leur magasins. Les associations partenaires ont également été sollicitées : Bienvenue à Bord, Negpos, Côté Jardin Solidaire, Le Bon Temps, Prep'Avenir, La Ressourcerie, Solid'Eco, Le Collectif La Ruche, le Comité de Quartier Beausoleil Route d'Arles et celui de Haute Magaille, Rugby Club, Ecole de pêche et d'environnement ... Nous avons organisé en mars 2 présentations de notre offre de services (*en direction des partenaires et des jeunes et leurs familles*). En 2020, une dizaine de jeunes ont été accompagnés et ont eu une réponse positive à leur demande. En mars, le début de la pandémie du COVID 19 et le confinement qui s'imposait n'ont pas permis la continuité de la permanence. La reprise des permanences en juin, un nouvel arrêt pendant les congés d'été et la fermeture de la maison de quartier au mois d'août ont freiné la dynamique de la Maison de quartier dans son ensemble. Le 2^{ème} confinement en octobre n'aura pas permis une nouvelle mobilisation jusqu'à la fin de l'année 2020 sur ce territoire.

L'accueil de l'équipe de la Maison de Quartier de la Route d'Arles reste chaleureux, les jeunes de 16 à 26 ans n'ont pas réellement profité des permanences.

MARGUERITTES

La permanence à Marguerittes s'est poursuivie en 2020 autour des deux lieux d'accueil, CCAS et Centre socio-culturel ESCAL. Malgré la crise sanitaire, l'accueil physique des jeunes a pu se maintenir quasiment toute l'année. Lors du 1^{er} confinement, des distributions dans le cadre de l'action « Un panier pour les jeunes » ont été réalisées directement au domicile des jeunes marguerittois en situation de précarité afin de les soutenir pendant cette période et de garder un lien avec eux. Le relais a été notamment fait avec le chantier d'insertion « Les Oliviers » permettant d'apporter une réponse sociale et professionnelle après cette action. On constate une augmentation des orientations vers le Point Écoute Jeunes à Nîmes pour les jeunes ayant besoin d'un soutien psychologique, sur cette période.

Délocalisation de la Garantie Jeunes : le centre socio-culturel ESCAL était prêt à accueillir un collectif dans ses locaux au printemps 2020. Cela n'a pas pu se faire en raison de la crise sanitaire, mais la structure est prête à relancer cette action dès lors que les conditions sanitaires seront réunies.

Mobilisation des services de la Maison France Services : la disponibilité des agents et le réseau de la MFS permet une meilleure réactivité dans les démarches administratives des jeunes (*impôts, pièce d'identité*).

Le travail avec le service de prévention Samuel Vincent s'est poursuivi avec des situations de plus en plus complexes qui nécessitent un partenariat fort favorisé par la proximité des locaux au sein du CCAS.

Un lien plus étroit avec l'Épicerie Solidaire s'est tissé permettant, d'une part d'orienter des jeunes parents suivis par la ML vers ce service, et d'autre part de faire le lien avec des parents bénéficiaires de l'Épicerie dont les enfants ont été orientés vers la Mission Locale.

L'année 2020 a été marquée par le développement d'un nouveau partenariat sur la commune, le PRAHDA

ADOMA, et le déploiement d'un nouveau dispositif : le PIC Horizon. Le PRAHDA héberge une centaine de demandeurs d'asile et de réfugiés sur la commune de Marguerittes, dont des jeunes de moins de 26 ans. Le relais avec la permanence de la Mission Locale de Nîmes Métropole à Marguerittes permet à ces jeunes de s'ouvrir vers le village, de rompre leur isolement, et d'engager des démarches d'insertion en assurant un accueil individualisé et de proximité. Ce travail ne peut se mener sans l'appui des professionnels du PRAHDA qui orientent les jeunes, assurent leur suivi et fait le lien avec l'administration (*OFII, OFPRA ...*).

SAINT-GÉNIES-DE-MALGOIRÈS ET LA CALMETTE

Avec cette année particulière, l'intervention sur le territoire Leins Gardonnenque a été interrompue en mars 2020. C'est en septembre que la Mission Locale de Nîmes Métropole a redéployé un conseiller sur ce territoire. Le choix de la Mission Locale a été de centraliser l'accueil des jeunes sur une seule structure, à savoir une journée au sein du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque. La permanence a lieu le mercredi de 8h30 à 17h. E. PONSONNAILLE, après 7 années d'intervention a laissé sa place à J. PIERRE. L'objectif est de permettre un accueil plus poché des jeunes de ce secteur. Dans un souci d'accessibilité à ses services, la Mission Locale a souhaité décentraliser certaines actions sur les territoires. Une session de la Garantie jeunes a été organisée au sein du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque en décembre 2020.

Les perspectives pour 2021 sont de continuer à organiser des actions hors des murs de la Mission Locale de Nîmes Métropole (*KFÉ Service Civique, sessions Garantie Jeunes ...*) et de développer des projets et actions nouvelles en collaboration avec les partenaires locaux (*CMS, Relais Emploi, Syndicat Mixte, association Temps Libre qui devrait être transformé en Centre Social à partir d'avril 2021, l'Espace jeunes animé par les Francas, les communes, etc...*). Pour mettre en place de nouveaux projets, un diagnostic de terrain devra être réalisé avec les partenaires et les populations afin de recenser les besoins.

Pour rappel, les communes concernées sont : Dions, Fons, Gajan, La Calmette, La Rouvière, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Moussac, Saint-Bauzély, Saint-Chaptes, Saint-Geniès-de-Malgoirès, Saint-Mamert-du-Gard, Saint-Anastasie et Sauzet soit 15 communes de Nîmes Métropole.

« *Le Syndicat mixte, labellisé France Services, peut ainsi apporter une offre complémentaire de services aux usagers, en orientant les moins de 25 ans vers la permanence Mission Locale et en leur proposant directement un rendez-vous* ». (Karine Angosto)

MANDUEL

La permanence a lieu tous les jeudis matin, en début d'année celles-ci avaient lieu au Foyer résidence les Marguerittes. Suite au Covid 19 les permanences ont été suspendues. Durant l'été le conseiller n'a pas pu reprendre celles-ci, du fait du lieu qui était situé au sein d'une structure accueillant des personnes âgées. Avec la mairie il a été décidé de trouver un autre lieu afin de poursuivre malgré tout celles-ci. Une convention a été signée afin que nous puissions intervenir dans un bureau au sein du CSC

Soleil Levant. Le conseiller a pu remarquer que les jeunes venaient plus facilement le rencontrer depuis septembre. Le partenariat en 2020 a eu un peu de mal à se mettre en œuvre du au contexte sanitaire exceptionnel, notamment avec les autres intervenants sur la commune pour présenter l'offre de services de la Mission Locale. Les jeunes qui se présentent à cette permanence sont des jeunes de Manduel, mais aussi des villages aux alentours : Rodilhan, Bouillargues, Redessan et Garons. L'intérêt des permanences est de proposer aux jeunes les services de la Mission Locale et d'orienter les jeunes vers les structures adaptées à leurs demandes. Le conseiller mobilise l'offre de services qui sécurise et prépare les jeunes pour que l'insertion sociale et professionnelle soit facilitée. Des rencontres sont prévues en 2021, afin de mieux faire connaître la mission locale et de présenter les dispositifs qui peuvent intéressés les jeunes.

Nous envisageons de faire une réunion avec les partenaires de ce territoire en présentiel ou en distanciel afin de dynamiser les orientations vers cette permanence. Du plus, nous envisageons d'organiser en fin d'année une session de Garantie Jeunes.

Témoignage

de notre assistante administrative qui travaille dans l'ombre mais qui fait un travail remarquable, sans qui nous ne pourrions animer le territoire aussi bien.

« *Chargée d'accueil depuis 2019, j'ai rejoint l'équipe Permanences au sein de la Mission Locale de Nîmes Métropole en 2020 afin de participer à l'organisation des Permanences et mener à bien les tâches administratives qui me sont confiées.*

Les tâches administratives auxquelles je participe sont diverses, j'en présente quelques-unes: l'organisation des réunions des permanences (préparer l'ODJ, participer aux réunions et faire les comptes rendus), je participe à la communication en transmettant toutes les informations liées aux permanences (envoi d'affiches, plaquettes), je rédige les courriers (courriers des congés des permanenciers, courriers pour les JSMJ, courriers des suspensions de permanences), je diffuse de l'information en interne et en externe (diffusion des offres d'emploi Mission Locale aux partenaires, diffusion de mails et informations aux mairies et aux interlocuteurs adaptés).

Enfin, je prépare un BTS SAM (support à l'action managériale) et dans le cadre de cette formation, je dois présenter deux projets en fin de seconde année, pour l'instant je participe à l'organisation du projet des Kits Hygiène et nous sommes en cours de réflexion concernant le second projet auquel je participerais ». Hanane BARI.

E/ L'ACTIVITÉ SUR L'ANTENNE DE SAINT-GILLES

Actions 2020

L'année 2020, une année mouvementée par cette pandémie, la COVID 19. Malgré cette situation, la Mission Locale a maintenu son service toute l'année sur l'Antenne de Saint-Gilles.

Elle a dû adapter sa programmation des événements en mettant en place des nouveautés pour éviter d'accentuer la situation précaire et l'isolement de certains jeunes par différentes actions qui ont été menées :

DISTRIBUTIONS DES PANIERS ALIMENTAIRES ET DES COLIS D'HYGIENES PAR LE PERSONNEL DE LA MISSION LOCALE.

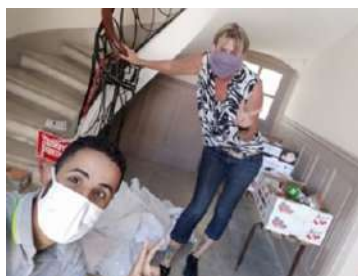
30 AVRIL 2020



28 MAI 2020



07 MAI 2020



20 MAI 2020

En complément : une aide en chèque service de la Croix Rouge a été proposée à certains jeunes.

04 JUIN 2020 - RENCONTRE PRJ

Mise en place de nouvelles actions liées à la crise sanitaire.

15 JUIN 2020 - RÉUNION MDE / MISSION LOCALE

Nouvelles organisations liées à la COVID : public uniquement sur rendez-vous, protocole sanitaire.

Des actions partenariales

26 AOÛT 2020 - PREMIÈRE RENCONTRE DE TRAVAIL

Avec les élus de la Mairie de Saint-Gilles : Delphine PERRET, Déléguée à l'économie et à l'emploi et Brigitte SALAMA, Conseillère municipale Déléguée, Politique de la ville et David KUGLER, Directeur de la Mission Locale de Nîmes Métropole.

8 SEPTEMBRE 2020 - RÉUNION DE PRÉSENTATION DU PAEJ 30

Au PRJ du centre social La Croisée pour les partenaires associatifs de Saint-Gilles.



10 SEPTEMBRE 2020 - COMITÉ D'INTÉGRATION PRÉSENCE 30

4 jeunes par chantier.

3 Chantiers programmés en septembre, octobre et novembre (*Bilan 26 novembre*).

PRESENCE 30

14 SEPTEMBRE 2020 - INAUGURATION DE LA GARANTIE JEUNES - FOCUS

Nombre de jeunes :

20 jeunes devaient entrer, 19 ont effectivement intégré la GJ car 1 jeune était inscrit en formation depuis la semaine précédente.

Les différents ateliers et intervenants :

Ateliers menés par les conseillères GJ centrés sur l'aide à la recherche d'emploi.

Ateliers menés par les intervenants :

Look Image,
Finance et
Pédagogie,
Boxe, Futsal,
Ateliers
communication.



Autres : Bilan de santé CPAM, information collective recrutement CARREFOUR Supply Chain (*préparations de commandes en contrat de professionnalisation*) en partenariat avec Pôle Emploi.

Les objectifs fixés et les objectifs atteints :

- ▶ Proposer une offre de proximité : pour ainsi inclure des jeunes qui pourraient dans un premier temps avoir du mal à accéder à la GJ à Nîmes.
- ▶ TRE = Les jeunes ont pu bénéficier de certains ateliers TRE comme la préparation à l'entretien ou à la prospection.
- ▶ Travail sur la mobilité : L'objectif d'être mobile sur Nîmes a été atteint. En effet, les jeunes ont réussi à venir à la GJ par leurs propres moyens.
- ▶ Bénéficier du plus grand nombre d'ateliers par principe d'équité avec les promos de Nîmes.



22 SEPTEMBRE 2020

Comité de pilotage du chantier d'Insertion « Les Saladelles ».

12 OCTOBRE 2020

Participation Assemblée Générale de la Croisée.

13 OCTOBRE 2020

Les Arènes de l'Emploi proposé par la MDE et le Pôle Emploi 7 Collines dont l'objectif était de mettre en relation des demandeurs d'emploi bien ciblés avec certaines entreprises locale sous le format d'un JOB DATING. **68 personnes** ont été positionnés et 6 entreprises présentes : Autant dire que ce format s'est révélé être un vrai succès !

19 NOVEMBRE 2020

Lien avec le référent apprentissage sur les nouvelles mesures.

14 DECEMBRE 2020

Rencontre l'association « Les petits débrouillards » pour la mise en place d'un montage avec les jeunes de Saint Gilles pour « 1 Métier, 1 Film ».



TÉMOIGNAGE D'UNE JEUNE SUIVIE PAR SA CONSEILLÈRE DE LA MISSION LOCALE ANTENNE DE SAINT-GILLES ET LA RESPONSABLE COORDINATRICE PAEJ :

Le PAEJ 30 du fait de sa mobilité intervient au domicile des jeunes et en extérieur. Ce mode d'intervention permet de travailler au plus près des jeunes et de les soutenir quand la conseillère de l'antenne Saint Gilles va suspecter un mal être chez le jeune et risquer de provoquer une rupture.

La conseillère reçoit une jeune de 21 ans qui est en logement autonome sur Saint-Gilles, malgré les différentes propositions, la jeune n'arrive pas à s'inscrire dans son parcours de suivi pour l'emploi et est dans l'évitement lors des rendez-vous.

Ainsi, sa première demande était de pouvoir être aidée financièrement pour combler un léger découvert.

La conseillère va alors contacter le PAEJ 30 pour partager son questionnement et savoir si l'intervention du PAEJ peut être pertinente.

Nous lui proposons alors de prendre contact avec la

jeune et une rencontre à domicile est programmée. Lors de cette rencontre le PAEJ 30 a pris le temps d'échanger avec la jeune fille qui très rapidement s'effondre, évoque ses problématiques familiales et sa dépression.

Le PAEJ 30 reste disponible pour la jeune et fait le lien avec les différents partenaires pour répondre à sa problématique (*orientation vers la psychologue de la Mission Locale / orientation vers la PER*).

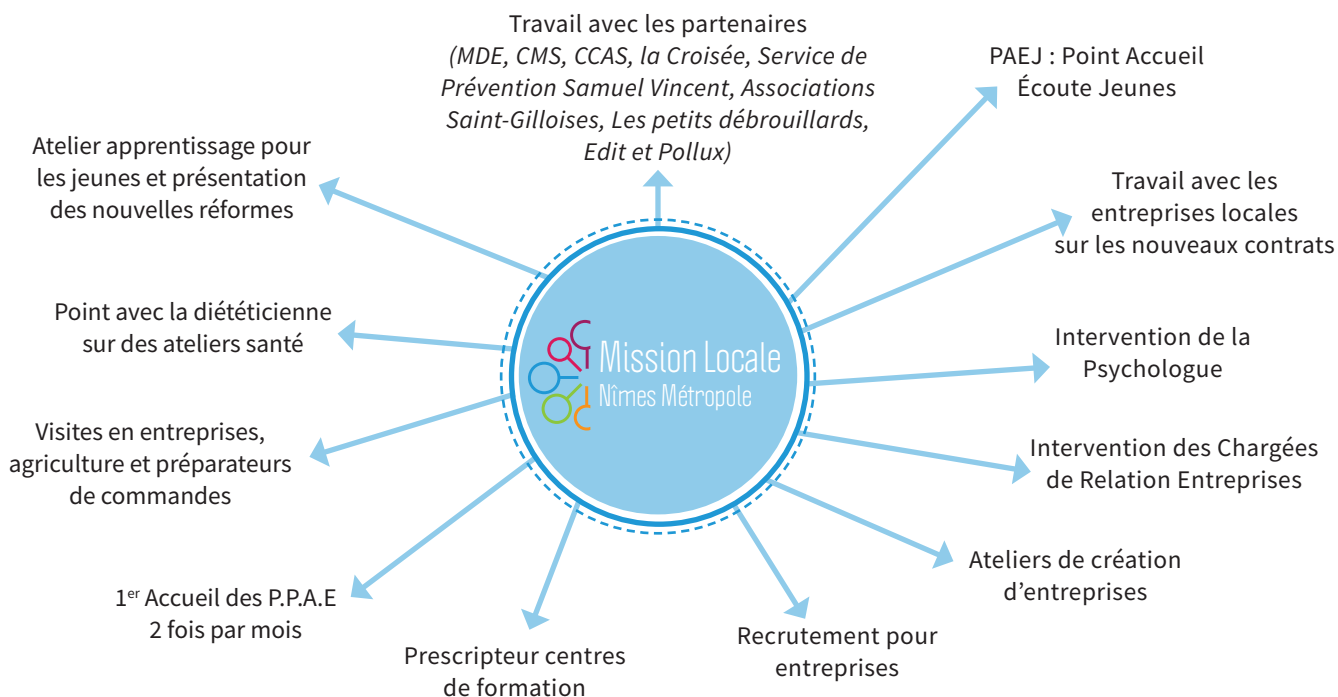
C'est la conseillère de Saint-Gilles qui va effectuer ces orientations.

Le PAEJ 30 reste ensuite en lien avec la jeune et les différents professionnels afin de s'assurer que la jeune puisse se réinscrire dans son parcours.

Témoignage de Laila, 22 ans

«Je commence à voir le bout de ma galère après plusieurs mois. L'assistante sociale m'a payé mes factures d'électricité tout a commencé à s'arranger petit à petit. Et je voulais te remercier pour ton aide, vraiment, grâce à toi je ne suis pas restée dans mon coin déprimée.»

Actions ponctuelles en 2020



Actions reportées liées à la crise sanitaire

Forum de la formation, la PER (Plateforme Emploi Renforcé) certains ateliers (TAF, Santé ...)

LA PLATEFORME MOBILITÉ

Présentation

La plateforme mobilité a pour objectif de permettre l'accès à la mobilité des jeunes suivis par la Mission Locale de Nîmes Métropole. Il ne s'agit pas simplement de leur permettre d'avoir accès à un emploi ou de se maintenir en emploi mais bien d'acquérir un moyen de transport à court ou moyen terme pour devenir définitivement mobile au vu de l'emploi. Toute la démarche de mise à disposition est conditionnée par cet objectif.

L'acquisition d'un moyen de transport ou la réparation d'un moyen de transport existant doivent donc être prévus avant le démarrage de la mise à disposition.

La plateforme mobilité propose, à partir du diagnostic du conseiller différents services :

- ▶ Prêts de voitures et de scooters pour se rendre sur son lieu de travail ou de formation
- ▶ Déplacements solidaires à la demande pour se rendre sur son lieu de travail, de formation ou se présenter à un entretien d'embauche
- ▶ Possibilité de passer le permis grâce à l'auto-école sociale

Conditions de mise en œuvre de l'opération

Afin d'arriver à ces objectifs, l'association ACEE met à disposition de la Mission Locale de Nîmes Métropole ses moyens et ses actions.

ACEE PROPOSE DONC DES AIDES MATÉRIELLES À LA MOBILITÉ POUR :

- ▶ 230 journées de mise à disposition par an pour les voitures
- ▶ 20 journées de mise à disposition par an pour les scooters
- ▶ Le déplacement à la demande pour 10 jours par an
- ▶ L'accompagnement mobilité pour 15 jeunes minimum par an
- ▶ Le dispositif FASTT pour les jeunes en intérim.

Les véhicules seront achetés, mis en service et entretenus par les chantiers d'insertion de l'association ACEE et permettront ainsi un travail d'utilité sociale.

LA MOBILITÉ EUROPÉENNE

Présentation de l'action

La Maison de L'Europe nous a contacté pour nous proposer une action à destination des Missions Locales et des Écoles de la 2nde Chance, financée par la Région et permettant l'envoi de jeunes dans des pays européens afin de pouvoir bénéficier de stages et élargir le champ de leurs perceptions et de leurs investigations par rapport à leur recherche d'emploi.

Cette action leur permettra de se confronter à des différences linguistiques, de renforcer leurs compétences à la mobilité géographique, de tester leur adaptabilité et leur autonomie.

Convaincu par l'impact d'une mobilité européenne sur l'employabilité des jeunes, cette action vise aussi à les inciter à faire des expériences à l'étranger.

Nous avons donc décidé de mettre en place cette action avec la Mission Locale Petite Camargue afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes de partir à l'étranger.

Choix de la destination

Nous avons choisi de faire partir les jeunes à Prague :

- ▶ Ce projet co-organisé avec la Maison de l'Europe de Nîmes qui a déjà collaboré avec la structure pragoise
- ▶ L'association à Prague a une expérience importante dans l'accueil des jeunes et sera en mesure de sélectionner avec nous des lieux de stages adaptés aux motivations et compétences de chacun d'entre eux.

Méthodologie et moyens

Il a été établi que 4 personnes seraient impliquées dans l'organisation de l'action : Monika Oszmaniec (*chargée de mission mobilité professionnelle de la MDE*), Michael Stange (*directeur de la MDE*), Guillaume Gollier (*directeur de la MLJ Petite Camargue*) et Aurélie Santacruz (*chargée de projets sur la mobilité internationale à la Mission Locale de Nîmes Métropole*).

Les référents mobilité auront un rôle de facilitateur (meilleure compréhension du dispositif au sein des Missions Locales, préparation au voyage, lien avec les lieux de stage) et les conseillers des Missions Locales auront également un rôle clé dans le recrutement des jeunes.

Un ensemble de programmes de formation d'une quarantaine d'heures sera mis en place pour les jeunes qui feront l'objet de la mobilité. Elle porte sur les 3 domaines suivants :

- ▶ Préparation linguistique (20h)
- ▶ Préparation au départ (18h)
- ▶ Valorisation des acquis et remise des certificats Europass mobilité (3h)

Composition du groupe et dates du séjour

Nous avons monté le projet pour un groupe de 10 jeunes (4 de Vauvert et 6 de Nîmes).

Après recrutement, nous avons 8 jeunes qui souhaitent partir (3 de Vauvert et 5 de Nîmes).

Le groupe partira donc pour Prague du 25/01/2021 au 19/02/2021. Nous ferons un bilan qualitatif et quantitatif à leur retour.

INTERVENTION DE LA MISSION LOCALE EN MILIEU FERMÉ - DÉPLOIEMENT EN MILIEU OUVERT

Grâce à un financement de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaire, et au soutien du Service de Probation et d'Insertion Professionnelle, la Mission Locale de Nîmes Métropole effectue des permanences et propose des projets en Milieu fermé.

L'objectif est de prévenir la récidive en engageant au sein de la maison d'arrêt un travail de préparation à la sortie, qu'elle intervienne en fin de peine ou dans le cadre d'un aménagement de peine.

Depuis 5 ans, la Mission Locale a su s'adapter aux évolutions du fonctionnement de la Maison d'arrêt de Nîmes.

Ce partenariat évolue chaque année et les liens tissés permettent de mettre en œuvre des actions adaptées aux demandes (*détenus et équipe CPIP MF*).

Indicateurs quantitatifs

Depuis 2 ans, deux conseillères interviennent pour l'accompagnement des Jeunes sous-main de justice en milieu fermé. Ce qui explique la capacité d'assurer les permanences sur l'année.

En 2020, les informations collectives pour présenter la Mission Locale de Nîmes Métropole ont été arrêtées car le constat a été qu'il n'y avait pas de plus-value. Seulement les permanences ont été maintenues, et ce malgré la crise sanitaire, les deux conseillères s'y rendaient dès que c'était possible.

Une baisse évidente en cette année 2020 de suivi des jeunes en milieu fermé. 22 personnes ont pu bénéficier de cet accompagnement dont 18 nouveaux jeunes (*4 étaient déjà suivis en 2019*). Majoritairement des hommes. Les 22 jeunes accompagnés(e)s étaient tou(te)s Gardois. Nous avons constaté que le niveau

d'étude était relativement bas 86% niveau VI, et qu'effectivement la formation devrait être privilégiée afin de faciliter l'insertion professionnelle.

Nous constatons que les jeunes également n'ont pas le permis de conduire pour 82% d'entre eux, nous avons déjà constaté que c'était un manque essentiel à combler en 2019, nous avons envisagé une action en 2020 pour faciliter l'accès au permis de conduire en mettant en œuvre une journée d'appel au sein de la maison d'arrêt. Les rendez-vous étaient pris, mais le contexte sanitaire nous en a empêché, nous espérons que 2021 permette que cette action voit le jour.

MALGRÉ LE CONTEXTE, LES PROPOSITIONS ONT CONTINUÉ :

32% des jeunes ont pu intégrer le dispositif du PACEA - 32% des propositions étaient liées à l'emploi, 4% liées à la formation. Nous constatons que cette année les propositions étaient plus liées à la mobilité, social, santé, administratif ... pour 62% de celles-ci. 50% de permanences en moins en 2020, malgré les liens conservés avec les CPIP sur cette période n'ont pas facilité les démarches. En revanche, nous constatons que 55% des jeunes qui ont été suivis au sein de la maison d'arrêt ont repris contact rapidement avec la Mission Locale afin de poursuivre leur accompagnement. 100% de ces jeunes ont intégré le dispositif du PACEA, ce qui est important car ils ont compris la nécessité de pouvoir sécuriser leur accompagnement à la sortie. Parmi ces jeunes, 33% ont trouvé un emploi et 17% sont entrés en formation, soit 50% de sorties positives dans les trois mois de sortie de détention.

Indicateurs qualitatifs

Les jeunes se sont saisis des permanences au sein de la Maison d'Arrêt et reviennent très rapidement à la sortie vers la Mission Locale de Nîmes Métropole pour poursuivre ce qu'ils ont débuté en détention. Les partenaires intervenants au sein de la Maison d'Arrêt nous ont sollicités pendant cette période de crise sanitaire, ce qui a permis de garder du lien avec les jeunes. Les Commissions Locales d'insertion débutées en 2020, peu nombreuses ont malgré tout démontré l'intérêt de se réunir et il est essentiel qu'elles se poursuivent en 2021. Le réseau des Missions Locales (*pas qu'Occitanie*) est très bien identifié et est facilitateur de l'accueil des jeunes Nîmois et de la poursuite de leurs accompagnements quand ils reviennent sur Territoire de Nîmes Métropole.

En 2020 des projets et actions devaient être mis

Perspectives 2021 :

Nous espérons mettre en œuvre les actions et projets cités ci-dessus, nous proposerons également de rencontrer l'équipe SPIP milieu fermé et milieu ouvert afin de présenter l'ensemble de l'offre de services de la Mission Locale. Nous allons également essayer de mettre en place une permanence au sein du Service pénitentiaire d'insertion et de probation milieu ouvert avec la conseillère référente du dispositif REPERE car nous constatons que des jeunes ont un suivi Justice mais ne se saisissent pas de notre accompagnement.

Cependant la priorité est donnée à la reprise des permanences au sein de la Maison d'arrêt.

en œuvre, ils ont été reportés en espérant que nous pourrions les déployer en 2021 :

- ▶ Habilitation de la Mission Locale de Nîmes pour accueillir des TIG (*majeurs et mineurs*) qui est en cours de réalisation,
- ▶ Journée d'appel au sein de la maison d'arrêt,
- ▶ Faire venir les organismes de formation pour des informations collectives en détention,
- ▶ Présentation des métiers du milieu carcéral par un formateur de la maison d'arrêt aux jeunes,
- ▶ Job dating chantiers insertion en partenariat avec Pôle Emploi,
- ▶ Intégrer la PJJ à des réunions avec le Milieu Fermé pour faciliter l'insertion des jeunes de 18 / 21 ans qui seraient encore avec des mesures,

LE PARTENARIAT AVEC LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Depuis plusieurs années, la Protection Judiciaire de la Jeunesse tient des permanences au sein de la Mission Locale. Depuis novembre 2014, elles sont assurées par Katia MONGE, éducatrice de la PJJ. Deux demi-journées par semaine y sont consacrées : les lundis de 13h30 à 17h et les jeudis de 9h à 12h. L'objectif de ces permanences est de faciliter l'accès des jeunes mineurs sous-main de justice à l'offre de services de la Mission Locale, et de venir en appui aux conseillères et conseillers de la Mission Locale lorsqu'ils rencontrent des difficultés particulières dans l'accompagnement de ces jeunes. Au-delà d'un accueil et d'une écoute offerts, ces entretiens permettent de réaliser des préconisations ou des orientations vers le service le plus adapté aux problématiques repérées au cours des différentes rencontres avec la ou le jeune, soit au sein de la Mission Locale, soit au sein de la PJJ, ou encore vers des partenaires extérieurs.

À titre d'exemple : orientation vers des dispositifs d'accompagnement renforcé MDPH, prescription de formations, orientation sur des événements tels que le val de l'emploi, les journées de l'alternance, la plateforme emploi renforcée, la Garantie Jeunes... Le tout en assurant systématiquement le lien avec les conseillers de la Mission Locale et les éducateurs de la PJJ. Il s'agit également dans un certain nombre de cas de permettre de repérer parmi les jeunes accompagnés par la Mission Locale, ceux qui sont suivis par la PJJ (*ce qui n'est pas systématiquement su par les conseillers, loin s'en faut*) et de faire le lien entre le travail effectué au sein de la PJJ et au sein de la Mission Locale, afin d'offrir davantage de cohérence

et de complémentarité dans les accompagnements réalisés.

Le travail en partenariat avec la PJJ sur les situations des jeunes mineurs suivis dans un cadre judiciaire pénal est indispensable si nous voulons apporter des réponses pertinentes à ceux qui nous sollicitent. Ce public présente, en plus de son jeune âge (*entre 16 et 21 ans pour la part du public PJJ qui concerne la Mission Locale*) des particularités pouvant conduire à des incompréhensions : Ici encore, la présence et le travail de lien effectué par Katia Monge repousse dans bien des situations, les points de rupture des accompagnements proposés par la Mission Locale. Cette année 2020, si particulière avec le confinement imposé par la pandémie, a lourdement fragilisé les parcours des jeunes les plus éloignés des dispositifs de droits communs. Nombreux sont ceux avec lesquels nous avons perdu contact pendant de longs mois. La reprise amorcée en septembre s'est vite essoufflée avec le deuxième confinement en octobre. Cette année 2020 a eu un impact sur l'organisation du travail, avec la mise en place du travail à distance, ce qui a directement impacté la qualité des entretiens avec le public PJJ, plus à l'aise en présentiel que par communication téléphonique ou informatique. La permanence du jeudi matin a été déplacée au vendredi matin pour mieux s'adapter à la jauge sanitaire dans les locaux, et du fait de cette jauge, la nature des échanges avec les conseillers d'insertion a également évolué vers une nette augmentation des échanges téléphoniques et informatiques au détriment des rencontres physiques.

BILAN 2020 EN CHIFFRES

NOMBRE DE JEUNES SUIVIS EN 2020 :

30 jeunes suivis en file active :

- ▶ 5 filles et 25 garçons
- ▶ 21 entrées nouvelles
- ▶ Une perte sèche de 18 jeunes sur l'année 2020

ORIENTATION DES JEUNES EN 2020 :

Promo 16-18 : 1 / suivi ASPJH : 2 dont 1 orienté en chantier d'insertion SOLI'ECO / En emploi : 2 / GJ : 1

Formation logistique : 2 / ER2C : 1 / Reprise de scolarité : 1 / Perdus de vue ou fin de PEC par abandon du jeune : 9 / Incarcérés : 4 / Suivis en cours sans orientation aboutie en 2020 : 7

LA PLATEFORME SERVICE CIVIQUE



En 2020, la Mission Locale de Nîmes Métropole a eu le plaisir d'accueillir deux volontaires sur la Mission d'engagement Citoyen : début année Marianne et fin d'année Salim. Leur témoignage permet de faire un Bilan de ce qu'est la Citoyenneté au sein de la Mission Locale et ce que ces deux jeunes ont pu apporter à notre structure. Leur parole permet de comprendre aussi les valeurs portées par la Mission Locale en accompagnant des jeunes en Service Civique.

Marianne, 25 ans :

« J'ai eu le privilège d'effectuer mon service civique (SC) au sein de la Mission Locale Jeunes Nîmes Métropole. Les missions étaient de promouvoir l'engagement citoyen et le conseil consultatif des jeunes. En quelques mots, être une ambassadrice de la citoyenneté en mettant en place des projets et/ou des actions, permettant de valoriser toutes les formes d'engagements citoyen. Ainsi participer et créer une dynamique tout en laissant aux jeunes être acteur de leur environnement (ici Mission Locale) notamment le Conseil Consultatif des Jeunes. Au début, on est comme ce qu'on dirait plongé dans l'eau et trouvé comment nager mais surtout chercher un

moyen d'entraîner d'autres dans cette dynamique... Heureusement on n'est pas tout seul. Voilà pourquoi le rôle de tuteur et tutrice est important. On a pu mettre en place un KféSC. Avec pour problématique que les jeunes ont, de trouver un service civique. Jeunes et quelques associations qui offrent des missions de service civique ou qui ont pour projet de prendre des volontaires, se réunissent autour d'un goûter, échanger surtout sur ce que proposent les structures d'accueil et voir comment candidater car ce n'est pas toujours évident.

Principalement de trouver sa voie que ce soit au niveau de la formation, de l'emploi mais aussi les différentes difficultés qu'il peut rencontrer. Des instances comme le conseil consultatif des jeunes ont été créées pour que des jeunes puissent être la voix du plus grand nombre mais là encore faut-il les mobiliser. Le service civique est tellement de chose à la fois. Il a été avant tout pour moi un tremplin, une expérience unique que je conseille fortement aux jeunes. J'ai pu développer des compétences comme la communication, l'écoute, la capacité de fédérer un groupe à un projet commun mais aussi la capacité de le monter. C'est une de ces expériences qui marque ta vie. Avec du recul je peux dire que ça a été le début d'une grande histoire professionnellement parlant dans le milieu du social. Pour conclure, je tiens à remercier toutes l'équipe professionnelle de la Mission Locale de Nîmes Métropole pour leur accueil, leur disponibilité et leur soutien, à ma super tutrice sans qui mon service civique n'aurait pas été une réussite. »



Salim 23 ans :

« Vouloir faire un Service Civique c'est pouvoir le faire... c'est ainsi que je vous présente mon parcours personnel et professionnel par rapport au service civique. En voulant faire un master comptable, je me suis inscrit en licence 1 AES à l'université de Nîmes. Pour mieux s'intégrer et trouver une stabilité dans la vie professionnelle et personnelle, je me suis orienté et inscrit à la Mission Locale de Nîmes Métropole.



Pendant ma mission j'ai obtenu le diplôme sur du « PSC1 », j'ai bénéficié d'une formation citoyenne dont le thème était en lien avec « sport et santé ». J'ai aussi participé à un événement important pour la célébration des dix ans de service civique. J'ai pu participer à un atelier « ORIENT'ACTION ». Celui-ci m'a bien servi car il m'a permis de m'interroger sur mon avenir par rapport aux projets personnels et professionnels.

Le 28/09/2020, j'intègre l'équipe de la Mission Locale pour une mission de service civique afin de promouvoir la citoyenneté des jeunes et en particulier le service civique sur le territoire. Le choix de m'engager pour une période de sept mois est aussi lié à mes études, d'être capable de travailler en équipe, de gagner plus en autonomie, mais aussi de venir en aide aux autres et de me débarrasser de la timidité.

Je l'ai commencé en bénéficiant une formation d'informatique bureautique avec Dina (autre volontaire à la mission locale). Après deux semaines de formation, j'ai sollicité les conseillers pour m'orienter des jeunes qui souhaitent s'engager dans des structures en tant que volontaires. Deux semaines après, je commence à recevoir des jeunes en rendez-vous individuels pour la présentation du service civique, le fonctionnement du site et soutien aux démarches. J'ai travaillé aussi sur le dispositif « KFÉ-SC » qui regroupe des jeunes et des recruteurs tous les mois autour d'un café. Ce projet vise à informer les jeunes souhaitant s'engager en service civique et se présenter auprès des structures, celles-ci se renseignent sur le Service Civique. D'anciens volontaires témoignent de leurs expériences et les structures qui témoignent de leurs attentes en tant que « recruteurs ».

Je suis content d'avoir créé mon projet qui vise à consolider le KFÉ-SC. Un projet qui a comme objectif d'ôter les freins pour faciliter l'accès au service civique. Je me félicite aux efforts faits pour le partenariat de la mission locale et d'Unis-Cité.

Le versement de mes indemnités du premier mois a été retardé, et la mission locale s'en est occupée en m'octroyant une aide financière. J'ai aussi bénéficié d'un bonus sous forme de cadeau aux périodes des fêtes de Noël et de fin d'année. La mission locale m'a aidé pour mon dossier à la préfecture pour une prise de rendez-vous plus proche de renouvellement de mon titre de séjour.

Malgré la crise sanitaire, j'ai eu l'occasion d'organiser quatre KFÉ-SC confinés sur des thèmes différents (intervention d'urgence en cas de crise, éducation, solidarité et environnement). J'ai réussi à suivre vingt-trois jeunes dont six sont volontaires, un s'est orienté à la garantie jeune, trois sont en formation, quatre se sont lancés à la recherche d'emploi (CDD/CDI), sept plus de contact et quatre qui sont à la recherche d'une mission.

Bien accueilli et accompagné durant cette période, je tiens à remercier Sandrine (tutrice) au plus profond qui m'a permis de mieux me connaître par son accompagnement, ses conseils et sa confiance. Elle n'était pas seulement une tutrice mais aussi une conseillère privée avec laquelle j'ai eu une relation privilégiée comme une mère avec son fils. Je vous remercie encore infiniment Sandrine, David, Samy, Myriam, Aurélie, Marie, Julie, Dina et bien sûr sans oublier encore de féliciter Sophie qui est ma conseillère de la mission locale. Mes remerciements reviennent surtout aux conseillers de la mission locale et de la Garantie Jeunes, aux membres de l'accueil et ceux de la permanence. Le personnel de la Mission Locale est le meilleur et je recommanderai aux jeunes d'être à côté d'eux ».

SERVICE CIVIQUE ET ENGAGEMENT CITOYEN AU SEIN DE LA MISSION LOCALE

En 2020, notre action d'intermédiation pour la mise en œuvre de missions de Service Civique a été poursuivie via notre plateforme.

Nos axes de travail :

- ▶ Proposer aux structures un accompagnement afin de définir leurs propositions de missions.
- ▶ Publier les missions sur le site servicecivique.gouv ainsi qu'au sein de notre Mission Locale.
- ▶ Présélectionner les candidats et les proposer aux structures.
- ▶ Effectuer les démarches administratives.

- ▶ Inscrire les volontaires et leurs tuteurs/trices aux formations obligatoires.
- ▶ Accompagner les volontaires au projet d'avenir.

En 2020, 6 volontaires ont été mis à disposition dans les structures d'accueil suivantes :

- **Espérance sportives de Nîmes**
- **Ecurie du Phénix**
- **ER2C**
- **Gazelec Foot**
- **Académie Estrella**

Témoignage de M. Frédéric VERA

PRÉSIDENT DU GAZELEC FOOT QUI A ACCUEILLI UN VOLONTAIRE AU SEIN DE SON CLUB SUR LA THÉMATIQUE « ENCOURAGER LE MANGER-BOUGER »

À l'association, c'est un vrai complément d'informations pour les jeunes liés avec les parents. Pour le président il est important d'apprendre aux jeunes sur le savoir-faire et le savoir-vivre (hygiène de vie comprise) et surtout le faire savoir.

Certains licenciés de la tranche moins de 6 ans à moins de 17 ans ont bénéficié des conseils et du suivi sur l'alimentation et ont perdu du poids par la suite.

L'activité du jeune est positive pour le bien être de l'enfant, la méconnaissance des parents et le respect des valeurs par la promotion de la citoyenneté.

Le jeune en sortant du Service Civique acquis la compétence supplémentaire : prise de parole.

Le président a toujours le regret de ne pas avoir de perspectives d'évolution pour le jeune. Il pense dès maintenant à s'intéresser aux autres contrats d'états en lien avec la Mission Locale.

L'accueil de la Mission Locale a apporté beaucoup par les connaissances sur le Service Civique, d'autant plus lors de la formation faite du tutorat Service Civique.

Les conditions du Service Civique ont été apportées par Myriam Crouzet, chargée relation entreprises et actrice de la plateforme Service Civique.

Il en ressort que l'association s'en sort gagnante en prenant un service civique.

Attention, on peut tomber sur des mauvais jeunes manquant de valeurs mais ce ne fut pas le cas grâce à la présélection de la Mission Locale.

Nous comptons renouveler l'expérience dès septembre en faisant confiance à la Mission Locale.

La Mission Locale de Nîmes Métropole a continué d'accueillir des volontaires sur 2 thématiques :

LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE

Dina a pu aider les jeunes à s'appropriier les outils numériques, notamment des logiciels de traitement de texte pour la mise en page de leur CV. Des ateliers tels que « Créer son adresse mail et utiliser une boîte mail », « Les dangers des réseaux sociaux », « Les réseaux sociaux professionnels » ont été proposés aux jeunes. Dina a également accompagné les jeunes dans la création de leur espace Pôle Emploi, actualisation ...

FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES

Marianne et Salim ont pu aller à la rencontre de jeunes afin de promouvoir le Service Civique et les aider à trouver une mission qui leur corresponde.

ATELIER
...
COMMENT FAIRE UN CV ?
présenté par Dina

MERCREDI 04 MARS 2020
DE 13H À 15H
...

- Le rôle du CV
- 2 jeux sur le CV
- Création de la mise en page de votre CV

⚠ Inscription auprès de votre conseiller

MLJ
NÎMES MÉTROPOLE

f i t

ATELIER
...
PRÉVENTION & AVANTAGES DES RÉSEAUX SOCIAUX
présenté par Dina

MERCREDI 11 MARS 2020
DE 13H À 15H
...

- Les risques des réseaux sociaux
- Les moyens de prévention
- Les avantages des réseaux sociaux
- Inscription sur LinkedIn

⚠ Inscription auprès de votre conseiller

MLJ
NÎMES MÉTROPOLE

f i t

PARCOURS D'INCLUSION NUMÉRIQUE

La mise en œuvre de cette offre de services est étroitement liée à la crise sanitaire. Il a fallu apprendre à télétravailler, suivre des formations à distance, participer à des recrutements en visio-conférence, exécuter des tâches administratives du quotidien sans se déplacer en utilisant internet.

Nous avons vite constaté que la tâche était difficile tant certains publics sont éloignés du monde numérique.

Pour y faire face et ne laisser aucun jeune au bord du chemin, La Mission Locale a nommé un référent numérique : Sébastien BELLET, et construit une offre de services spécifique, ceci afin d'épauler les conseillers dans leur accompagnement.

Son objectif est d'évaluer les publics sur l'utilisation des outils numériques et d'apporter une solution en matière d'équipements et de formation, de sorte à les conduire vers une autonomie numérique.

Des ateliers de diagnostic du Parcours d'Inclusion Numérique ont été mis en place depuis novembre 2020 pour y accueillir le public orienté par les conseillers.

Ils s'appuient notamment sur les bons clics, Pix orga... et l'entretien individuel. Le référent, conseille et oriente vers les dispositifs de formation déjà existants en fonction du degré d'autonomie de chaque jeune et bien évidemment de son projet.

Les solutions d'accès à l'équipement ont été travaillées et articulées notamment avec le dispositif

PACEA, de sorte à mobiliser les allocations en fonction des besoins diagnostiqués dans le Parcours d'Inclusion Numérique.

Le partenariat est un axe clé du projet. Le référent numérique a rencontré un certain nombre d'acteurs du bassin intervenant sur le numérique de sorte à pouvoir relayer et articuler en Mission Locale les solutions les mieux adaptées à notre public.

Depuis décembre 2020, une convention de partenariat avec Emmaus Connect et SFR, nous a permis de participer à la campagne de distribution solidaire destinée aux publics les plus démunis.

Des Smartphones, Cartes SIM, recharges téléphoniques +internet ont été donnés aux jeunes identifiés les plus en précarité et sans solution de communication pendant la période de confinement.

Le développement des partenariats se poursuit en ce début d'année 2021. Avec un projet de convention avec ORDI SOLIDAIRE. Cette structure s'est implantée récemment sur Nîmes. Elle recycle, restaure des PC fixes et portables et les revend à des tarifs solidaires pour les associations et organismes conventionnés.

Des réponses à des appels à projet ont été réalisées de sorte à pouvoir pérenniser et développer cette offre de services au cours de cette année 2021. Nous sommes à ce jour en attente des réponses.

UN PANIER POUR LES JEUNES

Action Exceptionnelle « Un Panier Pour les Jeunes » durant le 1^{er} confinement

Nous avons constaté, au bout de longues semaines de confinement, une difficulté avérée, pour des jeunes, à se procurer des denrées alimentaires et des produits d'hygiène. Certains d'entre eux occupaient des emplois à durée déterminée, non couverts par du chômage partiel, d'autres n'étaient pas entrés en formation ou en Garantie Jeunes puisque les entrées ont été bloquées dès le début du confinement, d'autres enfin ne s'étaient pas déplacés à la Mission Locale ou vers un travailleur social pour bénéficier d'une aide financière.

Pendant l'épidémie, les associations habilitées et habituées, distribuaient essentiellement des produits secs, les jeunes avaient beaucoup plus de difficultés à se procurer des produits frais (*laitages, fruits et légumes*) et des produits d'hygiène (*corporels et pour le linge*). Les difficultés étaient dues à la mobilité et aux problèmes financiers (*problèmes pris en charge mais parfois un peu de temps avant d'être mis en œuvre*). D'autres associations distribuaient déjà des produits alimentaires (*HumaNîmes, épicerie sociale, Secours Populaire, Resto du Cœur...*).

La Mission Locale de Nîmes Métropole a pris la décision de démarrer une distribution de produits frais, légumes, fruits et de produits d'hygiène de premières nécessités.

En plus d'un objectif de solidarité, cette opération a permis aux jeunes de reprendre un contact physique, et de relancer un accompagnement

social ou professionnel. Ils avaient quelques fois du mal à aller dans les associations qui proposaient déjà des distributions ... Le fait de revenir au siège, récupérer un colis de produits frais a permis de relancer cet accompagnement. Les conseillers ont pu recréer du lien avec ces jeunes pour qu'ils ne se sentent pas totalement isolés et surtout anticiper un risque de précarité encore plus important à la fin du confinement.



La distribution a eu lieu une fois par semaine, le jeudi, dans les locaux de la Garantie Jeunes. Les inscriptions des jeunes ont été faites par les conseillers ou orientées par des partenaires. Les salariés se sont portés volontaires en plus de leurs missions respectives. Les matinées étaient dédiées à la préparation des paniers et l'après-midi était consacré à la distribution en prenant en compte toutes les précautions sanitaires (*masques, distanciations sociales, gel hydro alcoolique*).

Les paniers qui n'étaient pas distribués étaient redonnés à des associations : Epicerie Solidaire ESPERANCE, Maison de Quartier Chemin Bas, Nouvel Horizon, Les Villages d'Afrique.

« Ce qui compte ce ne sont pas les individus mais le collectif. » Nelson MANDELA

Quelques chiffres :

- ▶ Dons de particuliers 2 074€
- ▶ 5 demi-journées
- ▶ 396 paniers distribués
- ▶ 300 paniers dons de la Ville de Nîmes

Témoignages :

« Bonjour, c'est la deuxième fois que je reçois le panier alimentaire franchement sans cette aide je ne m'en sortirais pas. Car ça fait plus de trois mois que je ne touche plus ADA. Il n'y a pas de pire pauvreté matérielle quand on ne permet pas à une personne de gagner le pain au quotidien et quand il est privé de la dignité du travail. Grâce cette aide je sais au réveil de quoi mettre dans la marmite. Du fond du coeur merci à toute l'équipe. » MAHAMADOU

« Bonjour, cette action m'aide vraiment beaucoup, on a pas beaucoup de moyen, les fin de mois sont très dur et sa nous aide à tenir. Et même à mangé équilibré. C'est vraiment très bien, sa aide tout ceux qui galère chaque mois et la sa nous soulage, sa retire du stresse. Mais surtout je tiens à félicité car en plus que c'est bien, c'est super bien organisé. Je n'est pas de remarques. Ce sera bien d'avoir un peu de féculents ou un peu plus de fruit mais déjà comme sa, sa aide beaucoup. Ayant fini de vous donner mon avis au questionnaire, je voulais vous dire un grand MERCI ! Cordialement. » LAURA

POURSUITE D'ACTIONS DISTRIBUTION EXCEPTIONNELLE ÉTÉ 2020 & KIT HYGIENE FIN 2020

Durant l'été 2020, les conseillers ont pu poursuivre la distribution de KITS HYGIENE afin de soutenir certains jeunes. En fin d'année 2020, une subvention de la Ville de Nîmes a permis de poursuivre la distribution de KITS HYGIENE pour les jeunes Nîmois et d'y ajouter également des masques distribués gratuitement. Cette action est poursuivie sur 2021 et nous espérons pérenniser celle-ci. Les KITS sont composés de dentifrice, brosse à dents, shampoing, savon, lessive, papiers toilettes, masques, préservatifs (*féminins et masculins*) et serviettes hygiéniques. Ces essentiels qui ont un coût important et quand les ressources sont faibles sont toujours appréciés des jeunes qui en bénéficient.

La solidarité et la cohésion au sein de l'équipe de la Mission Locale de Nîmes Métropole ont permis la mise en œuvre rapide de ces différentes actions.

Remerciements :

- ▶ Ville de Nîmes
- ▶ Société Rivière (*Castelnaudary*)
- ▶ Domaine Canavere Benoit
- ▶ Intermarché Vacquerolles
- ▶ Pharmacie José Lesu
- ▶ Pharmacie Saint-Gilles Lachaud
- ▶ Pharmacie Centrale Potavin
- ▶ Pharmacie Gambetta Frederic
- ▶ Rivera Hôtel Les Glycines (*Remoulins*)
- ▶ Dentiste Even



03.

ORGANISATION

de la structure





Mission Locale
Nîmes Métropole

Mission Locale Jeunes de Nîmes Métropole

Accès à l'emploi et à la formation - Partenariat avec les entreprises
Accompagnement social - Sécurisation des parcours professionnels

Missions Locales
Occitanie



la Région
Occitanie



Directeur
David KUGLER

Responsable de secteur

Emploi, Relation Entreprises, FSE, Convention avec Pôle Emploi, PACEA et Organisation de l'activité généraliste

Samy BOUZEIENE

Responsable de secteur

Formation, Orientation, Décrochage scolaire, Numérique, Alternance

Marie GODARD

Chargée de projet

Emploi - Relation Entreprises

Cécile HUBAC

Chargée de projet

PACEA- PPAE , I MILO, Mobilité, Relations avec Pole Emploi

Aurélie SANTACRUZ

Chargé de projet

Formation, Obligation de formation, Orientation, Décrochage scolaire

Emmanuel LEBEAUX

CHARGÉES DE RELATION ENTREPRISES :

Myriam CROUZET
Laetitia PASCAL
Nelly PEREZ

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE :

Tourya EL BAY

COORDINATRICE ACCUEIL AU SIÈGE :

Evelyne PONSONNAILLE

CONSEILLERS GÉNÉRALISTES :

Jamila AZAHAF
Laurent BOURNET
Laure BUC
Sébastien BELLET
Soufiane BENHLIMA
Jean Claude BERKANE
Hermine CHAYMES
Candice COSTE
Emilia DAVID
Laetitia DELSAUT
Hanane EL KHOULALI
Sophie GRALAND
Bruno GOMES
Jérôme LERPINIÈRE
Stéphane PALLIER
Joël PIERRE
Ananda RAZAFINDRAKOTO
Mokhtaria SEDDIKI
Joëlle TAMISIER
Jean-Baptiste TORREILLES
Nadia ZANZAN

ASPJ HANDICAP :

Coordinatrice :
Annie TAILLAT

Conseillères :
Béatrice BONNERY
Valérie HOULLIERE

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE :

Nawal OURAHOU

CONSEILLERS « SUIVI DÉLÉGUÉ PÔLE EMPLOI » PPAE :

Malik BELHARIZI
Evelyne PONSONNAILLE
Pascal RODRIGUEZ

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE :

Sihame LEQRAA

PÔLE SANTÉ - PSYCHOLOGUES :

Aurélie LECHARDEUR
Yaël GUICHARD
Robin LEONARD

PSYCHOLOGUE RÉFÉRENT SANTÉ :

Pierre BASTIEN

RÉFÉRENTE ALTERNANCE :

Johanna KANON

RÉFÉRENT PARRAINAGE :

Soufiane BENHLIMA

RÉFÉRENTE CRÉATION D'ENTREPRISE :

Laetitia DELSAUT

RÉFÉRENT NUMÉRIQUE :

Sébastien BELLET

RÉFÉRENT ORIENTATION :

Jean-Claude BERKANE

RÉFÉRENT SERVICE CIVIQUE :

Jérôme LERPINIÈRE

RÉFÉRENT RÉFUGIÉS :

Jean-Baptiste TORREILLES

CONSEILLERS ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES RÉFUGIÉS :

Johanna KANON
Ananda RAZAFINDRAKOTO
Jean-Baptiste TORREILLES

PAEJ 30 - ANTENNE DE MILHAUD

Responsable :
Fatma LEBLED

Psychologues :
Célia MARGALEF
Lisa Marie SAAVEDRA

Éducatrice : Nora LOPEZ
Chargée d'accueil et d'écoute :
Marine CADET

Présidente Déléguée

Tiphaine LEBLOND

Responsable de secteur

Garantie Jeunes

Stéphanie CHILAIN

**Responsable administrative
et financière**

Marie-Céline DURAND

Chargée de projet

Garantie Jeunes

Marjorie TUDELA

Chargée de projet

Plateforme Emploi
Renforcée

Amina ATGER

Chargée de projet

Repère, Santé, Social, Animation
du territoire, Justice, Citoyenneté,
Politique de la ville

Sandrine LAFITTE

**Responsable de
l'Antenne
de Saint-Gilles**

Carine CARCY

CONSEILLERS GARANTIE JEUNES :

Claudine BALARD
Rachida BENAKKA
Sarah BOUKTACHE
Djamel BEN MALEK
Aurélie BLONDEL
Anaïs BRAUGE
Jeremy DIPAYEN
Elise FRANCOU
Marie GASPARD
Lise GAUBERT
Claire HENRIC
Véronique LAVIE
Christel LEVRAUD
Sabrina LEAL CARDOSO
Gréteil LELONG
Alisson MERCIER
Liza NASRI
Lucie SCHUESTER
Aurore SENAC
Lucie SERVEILLE
Rosabelle TAILLE
Jawad YAHIA

**ASSISTANTES ADMINISTRATIVES
GARANTIE JEUNES :**

Fouziya ANJGAR
Nathalie RAMOS

PLATEFORME EMPLOI RENFORCÉE :

Conseillères :

Leila BOUALEM
Gloria VEAU
Amine YAHIAOUI
Nadège ZILS

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE :

Prisca PEETERS

ASSISTANTES ADMINISTRATIVES :

Prisca PEETERS (PER et OBF)
Fouziya ANJGAR (Garantie Jeunes)
Drusille BELMONTE (Formation,
Repère et PACEA)
Lucas BONNEFOND (Formation,
Repère et PACEA)
Nathalie COLOMBA (PEC, PIC Horizon,
JDC, FAJ, Action Santé)
Tourya EL BAY (Relation Entreprises
et Shaker 31)
Soukayna ECHARKI (PACEA,
Commandes, Instances de la ML)
Sihame LEQRRA (PPAE)
Marine CADET (Suivi financier)
Océane VERA (Formation des salariés,
Banque de stages)
Laurence GAY (Plannings et PMSMP)
Hanane BARI (Permanences)
Nawal OURAHOU (ASPJH)

SERVICE CIVIQUE :

« ITINÉRAIRE DES MÉTIERS »

Louise SACRE

ASSISTANTES DE GESTION :

Laila ABDALLAH MOUHADJY
Morgane LEGRU

**CHARGÉES D'ACCUEIL /
STANDARD SIÈGE :**

Hanane BARI
Naima BOURHRAMI
Saleha CHARANI
Laurence GAY
Nawal OURAHOU
Océane VERA

**CHARGÉES D'ACCUEIL
SAINT-GILLES :**

Saleha CHARANI

**CHARGÉS D'ACCUEIL
GARANTIE JEUNES :**

Laura LARGUIER
Yaël PORTEFAIX
Sihame BARDAE

CHARGÉE DE COMMUNICATION :

Julie DEPAULE

SERVICE INFORMATIQUE :

Thierry BOGUN
Abdelkrim ACHOUR
Robal ADAM

LA COMMUNICATION EN DIRECTION DES PARTENAIRES ET DES JEUNES

Une nouvelle identité

En communication, l'année 2020 est marquée par le changement de son logo.

Une volonté du Réseaux des Missions Locales de reprendre le même symbole et l'adapter au nom de la mission locale de chaque ville. **La Mission Locale Jeunes de Nîmes Métropole devient la Mission Locale de Nîmes Métropole.**

Un logo plus coloré que nous avons officiellement présenté à notre public le 1^{er} Septembre 2020.

Une nouvelle identité visuelle qui engendre donc une modification totale de tous nos supports de communication : l'ajout du nouveau logo sur tous les documents administratifs, sur toutes nos plaquettes et affiches etc.

Une communication intensifiée

Devenu un poste à temps complet à partir du 1^{er} janvier 2020, la place de la communication au sein de la Mission Locale s'est boostée.

LES PROJETS SE MULTIPLIENT :

- ▶ **COMMUNICATION GÉNÉRALE** : Mise en page du rapport d'activité 2019 ; Carte de vœux 2021 ; Signalétique Covid-19 ; Signatures mails ; Cartes de visite ; Manuel des procédures ; Création d'une affiche et d'une charte pour le Conseil Consultatif des Jeunes ; Création d'affiche pour un partenariat avec les pompiers ; Création d'affiche pour présenter les métiers du milieu carcéral ...
- ▶ **GARANTIE JEUNES** : Création de la plaquette et de l'affiche ; Affiche Action Coaching
- ▶ **RELATION ENTREPRISES** : Supports de com pour le Job Dating (création d'un logo, affiche, invitation, réseaux sociaux, badges, signalétique, bilan) ; Création d'un logo MLJ Day's ; 3 affiches Découverte Métiers ; Affiche et flyer pour un module de Formation Entreprises
- ▶ **ASPJH** : Création de la plaquette de l'affiche ; Plaquette psycho ; Affiche & carte postale FabLab
- ▶ **PER** : Création d'un nouveau logo ; Changement graphique de la plaquette et de l'affiche
- ▶ **PARRAINAGE** : Création de l'affiche & du flyer
- ▶ **PIC HORIZONS** : Création du logo Repère
- ▶ **PAEJ 30** : Mise à jour des plaquettes à destination des professionnels et des jeunes ; Création d'une nouvelle affiche

De plus, en cette année marquée par le Covid-19, il a fallu trouver de nouvelles façons de communiquer sur les réseaux sociaux, en animant de manière ludique et originale nos informations pour continuer d'interagir avec notre jeune public.

De ce fait, une infographie « MLJ & Chill » a été créée, en référence à la célèbre expression « Netflix & Chill » qui signifie « regarder Netflix et se détendre ». Ce document est donc une copie conforme de l'interface du site de streaming avec non pas des miniatures de films et de séries mais des miniatures avec des informations propres à la Mission Locale.

Une petite devinette aussi à l'occasion de Pâques, des portraits de jeunes sur leurs occupations pendant le confinement et chaque semaine, un bilan de l'action « Un Panier pour les Jeunes ».

De la com sociale

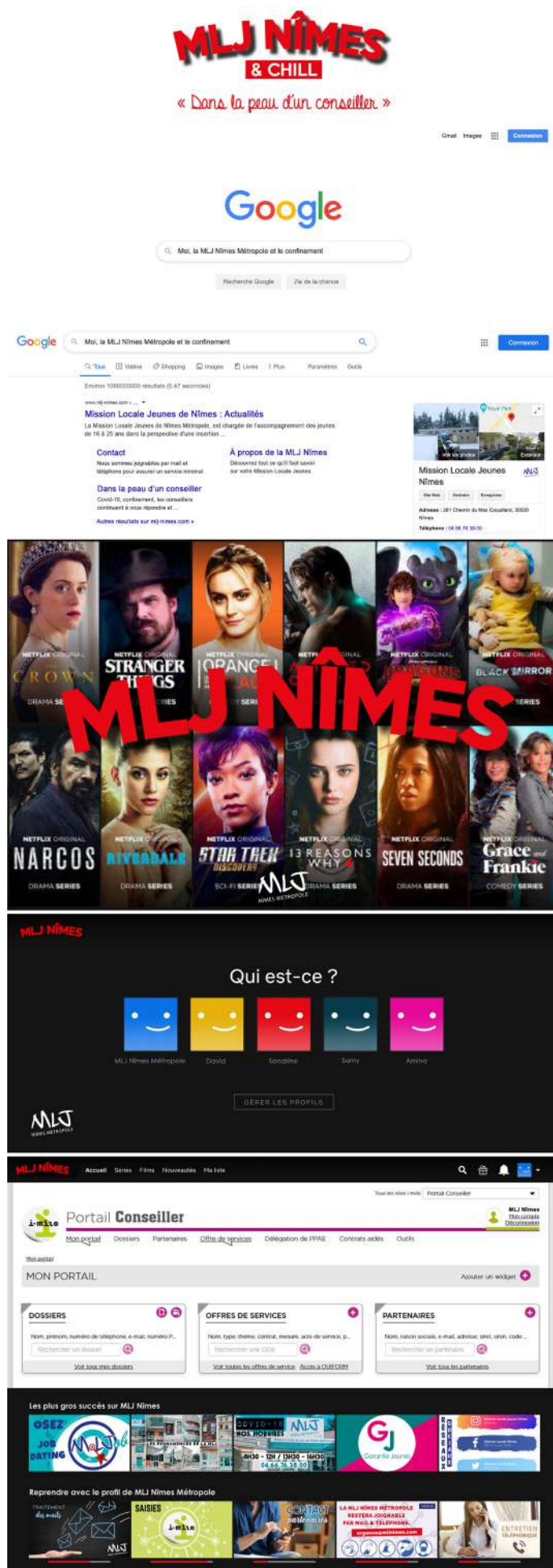
Parmi les nombreux projets réalisés en communication cette année, nous retrouvons 2 actions sociales qui ont marqué 2020 :

► UN PANIER POUR LES JEUNES :

Création d'un logo pour cette nouvelle action solidaire, création d'une affiche, d'une fiche d'information et d'une fiche contact, un mode d'emploi pour aider à faire des dons pour la cagnotte créée pour l'occasion, une communication hebdomadaire sur nos réseaux sociaux, et un livret récapitulatif (26 pages) qui résume cette belle action sociale à travers des informations, des chiffres, des photos.

► LE KIT HYGIÈNE :

Différent de la précédente action, mais tout autant sociale et solidaire, le Kit Hygiène, pour les jeunes dans le besoin, a eu également ses besoins spécifiques du côté de la communication: création d'un logo, une fiche d'information et d'une fiche contact, de la communication sur nos réseaux sociaux.



Nos réseaux sociaux en chiffres

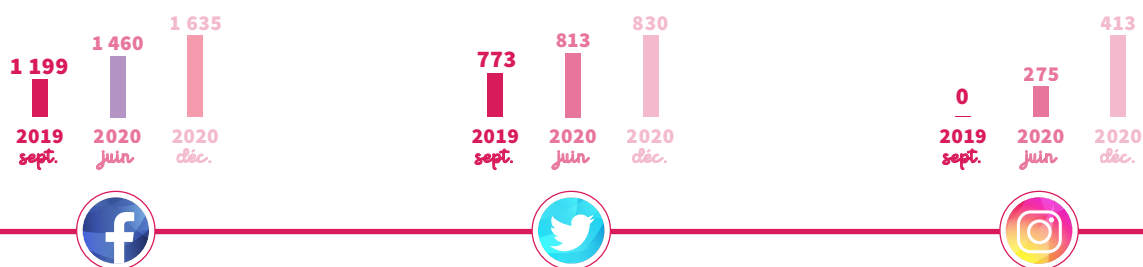
La Mission Locale de Nîmes Métropole s'efforce d'être la plus active possible sur ces réseaux sociaux : Facebook, Twitter et Instagram.

C'est donc via ces trois réseaux que nous vous communiquons toute notre actualité afin de suivre tous les événements portés par notre structure.

Plus de 70 informations vous ont été communiquées en 2020, soit une moyenne de 5 à 6 informations par mois, sachant que cette année il y a eu bien moins d'événements qu'en temps normal.

STATISTIQUES DE NOS ABONNÉS :

Une augmentation de 26% de nos abonnés pour Facebook, 233% pour Instagram (compte Mission Locale créé en Octobre 2019) et plus timide pour notre compte Twitter avec une augmentation de 3,76%.



La com' en 2021

Une nouvelle année qui sera soulignée par 2 grands projets majeurs :

- ▶ La réécriture et le changement intégral de notre plaquette Mission Locale ;
- ▶ & un nouveau site internet !

Ce dernier laissé à l'abandon depuis quelques années, bénéficiera d'un coup de neuf pour ainsi présenter et valoriser toute l'offre de services mis en place au sein de la Mission Locale à destination des jeunes.

MLJ NIMES METROPOLE

Mission Locale Jeunes Nîmes Métropole

10 ans d'excellentes fêtes de fin d'année

& UNE BONNE ANNÉE 2020

PRÉSENTATION

du 1^{er} Job Dating Express de la Mission Locale Jeunes Nîmes Métropole

10' JOB CHRONO!

La Mission Locale Jeunes Nîmes Métropole s'associe au Centre Commercial Nîmes-Est afin de proposer un job dating express.

Ce nouveau projet a pour nom : **10' JobChrono**

Cet événement aura lieu le **Mardi 10 Décembre 2019** de 9h30 à 13h30

Il s'adresse à tous les jeunes inscrits à la mission locale. Ces derniers peuvent se positionner auprès de leurs conseillers. Tous les rendez-vous sont animés par les chargés de Relation Entreprises de la MLJ afin d'offrir une présentation et ainsi valider le nombre de candidatures potentiels pour le jour J.

Le 10' JobChrono a pour objectif de favoriser la rencontre des jeunes accompagnés par la MLJ avec des compagnons du Centre Commercial Nîmes-Est ayant des besoins.

Accompagnement Socio Professionnel des Jeunes en situation de Handicap

DISPOSITIF ASPJN 2020 SEJ PROMOPROFELS

POUR QUI ?

- Jeunes de 16 à 26 ans en situation de handicap (à l'école, à la formation, à l'emploi)
- Avoir une reconnaissance Médicale Travailleur Handicapé ou de carte de handicap
- Connaitre son territoire Nîmes Métropole
- Être démarche d'insertion sociale et professionnelle sans solution

COMMENT ?

- Accompagnement individualisé
- Apport de diagnostics
- Accompagnement à l'élaboration de projet professionnel
- Accompagnement vers l'emploi

SI VOUS ÊTES INTERESSÉS :

Rapprochez-vous de l'axe ou contactez-nous au 06.98.72.90.20 afin de demander à être reçu(e) par les conseillers référents handicap de la Mission Locale

New Anissa TAILLAT - New Bénédicte BONNIERY - New Valérie SOULLIERE

BIENVENUE!

VOUS VENEZ DE VOUS INSCRIRE À LA MISSION LOCALE DE NIMES-METROPOLE

La Mission locale vous propose :

l'accompagnement individualisé :

- PACA, pour vous permettre accéder à l'emploi, à une formation, à l'apprentissage et aux services civiques ;
- autres ...

la Garantie Jeunes, dispositif national de 2 mois, proposant un accompagnement intensif, des périodes d'immersion en entreprise et une allocation mensuelle.

les informations et des conseils sur les thématiques de la jeunesse entre 16 et 26 ans : l'orientation professionnelle, l'emploi, la formation, la mobilité, la santé, le logement, les difficultés financières, la création d'entreprises ...

Mais aussi :

- Des offres d'emploi via l'application Shaker 3i ;
- De venir rencontrer des organismes de formation régulièrement ;
- Un dispositif de parrainage avec des chefs d'entreprises.

INFOS

Nîmes - Pôle des Conseillers :

De 9h à 18h du lundi au vendredi

De 9h à 18h le samedi

De 9h à 18h le dimanche

Si vous trouvez de l'emploi, vous pouvez nous envoyer votre contrat embauche à cette adresse : jeunes@nimesmetropole.fr

1 MOIS

JOB DATING

DÉTAIL

Mission Locale Nîmes Métropole

KféSC n°4

CAFE SERVICE CIVILE

thème **ÉDUCATION POUR TOUS**

Jeudi 29 Octobre 2020 15h

La Mission Locale Jeunes Nîmes Métropole est heureuse de vous proposer son quatrième KféSC (Café Service Civique) sur le thème de l'éducation pour tous. Tous les jeunes inscrits à la mission locale sont invités.

intermarché COURBESSAC

Rencontre

JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020

ATELIER COACHING & PRÉPARATION D'ENTRETIEN D'EMBAUCHE

Ici, chaque mois

Dans les coulisses du MILIEU CARCÉRAL

- SURVEILLANT (DE) PÉNITENTIAIRE
- CONSEILLER (DE) PÉNITENTIAIRE D'INSERTION & DE PROBATION
- PERSONNEL (DE) ADMINISTRATIF (DE)
- PERSONNEL (DE) TECHNICIEN (DE)

PRÉSENTATION DES MÉTIERS

18/03/2020 10h - 12h

JOB DATING

La Mission Locale de Nîmes Métropole a organisé jeudi 08 octobre 2020, un job dating dans ses locaux dans le respect des règles sanitaires.

Bienvenue

Un événement organisé par la Mission Locale Jeunes Nîmes Métropole

Un panier pour les JEUNES

GJ Garantie Jeunes

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 26 ANS ? VOUS N'ÊTES PAS EN FORMATION EN EMPLOI, SCOLAIRE ? LA GARANTIE JEUNES EST PEUT-ÊTRE POUR VOUS !

INFORMATION COLLECTIVE & CONDITIONS D'ACCÈS

Vous pouvez participer à une information collective :

- 1^{er} Vendredi Octobre 2020 au Centre de la Région

MISSION LOCALE JEUNES NIMES METROPOLE

Job Dating MLJ à la KIABI

MARDI 11 FÉVRIER 2020

la mode à petits prix

PAEJ & FAMILLES APPELE NOUS ON T'ÉCOUTE :

- ON SE DÉPLACE SI TU LE SOUHAITES
- 06.98.72.90.20

DÉROCHAGE SCOLAIRE, HARCELEMENT, FURIE, LOGEMENT, MAL-ÊTRE, ADDICTIONS, ISOLEMENT, VOS CONTACTS :

ANNE HERNANDEZ, A. GROS, BRIS / J. THIER, H. MARC, J. SANDOZ / J. THIER, S. ROUSSEL, BRIS / J. THIER.

TU VEUX DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?

à la Caserne de Nîmes Saint-Césaire

Tu es entre 17 et 26 ans ?

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ?

JEUDI 08 OCTOBRE 2020

OSEZ LE JOB DATING

Participez à la 5^{ème} session de recrutement de la Mission Locale de Nîmes Métropole

INSCRIPTIONS ET ACCÈS AUX OFFRES

MEILLEUR ENVIRONNEMENT DES FRAUCHEUSES ENTIÈREMENT DÉDIÉ

sein d'un **LABoratoire de FABrication** :

« Le **FABLAB** de Nîmes »

ATELIER FABLAB gratuit

Mission Locale Nîmes Métropole

DÉCOUVERTE Métiers

PEINTRE - PLAQUISTE

TU VEUX ÊTRE ACTEUR DE TA MISSION LOCALE ?

Imaginer, créer, participer à des projets ou des actions

Conseil Consultatif Jeunes

MLJ NIMES & CHILL

« Done, la pass, d'un, conseiller »

De 14h à 16h (2 heures)

Venez nous fabriquer vous-même une badge, un t-shirt, un sac, imprimer sur du textile, et assembler une porte téléphone.

JOUR 1 Mardi 08/12/20

Visite des lieux ; Présentation de part Machines ; Fabrication de badge

JOUR 2 Mercredi 09/12/20

Préparation de la découpe Laser ; Fabrication d'une boîte

JOUR 3 Jeudi 10/12/20

Présentation Impression textile ; Impression sur Sac ou T5

JOUR 4 Vendredi 11/12/20

Travail collectif ; Fabrication porte Téléphone ; Carnet de bord

ATELIER

PETIT DÉJEUNER CONVIVAL POUR DÉCOUVRIR les métiers du bâtiment

26.FEV.2020

INSCRIPTION OBLIGATOIRES AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLER

MLJ NIMES

STRANGER THINGS, ORANGE ISLAND, 13 REASONS WHY, SEVEN SEASONS

MLJ NIMES

STRANGER THINGS, ORANGE ISLAND, 13 REASONS WHY, SEVEN SEASONS

LA FORMATION DES SALARIÉS

Les formations effectuées par la Mission Locale de Nîmes Métropole

SYNTHÈSE 2020

2020		
TYPE ACTION	SOURCE DE FINANCEMENT	NOMBRE DE STAGIAIRES
Action collective	Fonds Mutualisés du Plan	8
Action collective	Autres	2
Apprentissage	Fonds Alternance	3
Compte Personnel de Formation	Abondement CPF	1
Compte Personnel de Formation	Autres	1
Demande d'aide financière unique	Fonds Mutualisés du Plan	2
Plan de formation	Fonds Mutualisés du Plan	18
TOTAL ANNÉE 2020 :		35

ACTIONS DE FORMATIONS

LIBELLÉ STAGE	NB STAG	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION
DÉONTOLOGIE PROFESSIONNELLE ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE	2	IN FORMATIO
CULTURE COMMUNE	4	PENNEC ETUDES CONSEILS
ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES À OBJECTIVER LEURS CRITÈRES DE RECRUTEMENT	1	LEXEGALIS
DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES - N2 (RETOUR D'EXPÉRIENCE ET CAPITALISATION)	1	GIP FCIP
OPTIMISER SON POTENTIEL PROFESSIONNEL	2	SARL RM CONSEIL
INITIATION COMPTABILITÉ EBP	1	AT FORMATION
ACCOMPAGNER UN JEUNE VERS L'AUTONOMIE AVEC L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE	1	EFFICIENCECOACH
GARANTIE JEUNES MODULE 1	1	ARML GRAND EST
INSUFFLER UNE DYNAMIQUE POSITIVE DANS UN GROUPE	2	EFFICIENCECOACH
CERTIFICATIONS CONNAISSANCES GÉNÉRALES DE L'ORDINATEUR (CERTIFICATION VOLTAIRE)	1	AT FORMATION
LE TRAUMATISME ET SES IMPRÉVISIBLES	2	MDA
ACCOMPAGNER LES MISSIONS LOCALES SUR LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE, ANALYTIQUE ET SUR ICARE	1	BUREAU METIER
PASSPORT DE COMPÉTENCES INFORMATIQUES EUROPÉENS	2	ATFORMATION
MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE	1	PENNEC ETUDES CONSEILS
DÉVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE	1	TRANSITIONS PRO
LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : DE LA PRÉVENTION À L'ACTION	2	ISCRA - MEDITERRANEE
ÉLUS ET MANDATÉS	1	UNION LOCALE CGT DE NIMES
PRÉVENTION ET GESTION DE L'AGRESSIVITÉ ET DE LA VIOLENCE	1	GROUPE REPONSES
LA MISSION DE CHARGÉE D'ACCUEIL	2	B2C PROJET
ACCOMPAGNER LES MISSIONS LOCALES SUR LES INDICATEURS SUIVI CPO ET SUR L'UTILISATION DES DONNÉES SAISIES DANS ICARE	1	BUREAU METIER
FORMATION DE TUTEURS DE VOLONTAIRES EN ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE - RÔLE DE TUTEUR	1	UNIS-CITE
LE PARCOURS D'INTÉGRATION DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE	1	ACCELAIR D'OCCITANIE
SUPPORT À L'ACTION MANAGERIALE (BTS)	1	CFA OCCITANIE
ASSISTANTE DE DIRECTION (TP)	1	IRFA SUD
CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE (TP)	1	CFA SANITAIRE ET SOCIAL

LA MISSION LOCALE DE NÎMES MÉTROPOLÉ DANS UN RÉSEAU RÉGIONAL ET NATIONAL

Le réseau des Missions Locales Occitanie est constitué au 31 décembre 2020 de 26 structures autonomes, sous statut associatif, présidées par des élus locaux. Elles emploient environ 1 200 salariés. Elles se sont constituées en Association Régionale des Missions Locales Occitanie.

Celle-ci s'est créée le 07 juillet 2016 dans le cadre d'une fusion/création des 2 anciennes Associations Régionales de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon.



Une nouvelle équipe d'Animation Régionale a ainsi été instaurée sur les 2 sites préexistants de Toulouse et Montpellier. Cette équipe constituée en 2020 de 11 personnes a continué de consolider ses interventions auprès des Missions Locales de la région Occitanie.

Les résultats de l'activité de notre réseau sont toujours à situer dans un contexte général difficile avec un niveau de chômage des jeunes très élevé.

2020 étant une année particulière avec la crise sanitaire. Dès le début de la crise due au Covid-19 et le confinement qu'elle a engendré, deux risques principaux ont été identifiés par les Missions Locales : la perte ou le relâchement du lien avec les jeunes accompagnés et le manque de repérage des jeunes qui auraient besoin d'entrer dans un parcours d'accompagnement. Il existe notamment des risques importants de rupture dans l'accès aux droits pour les jeunes les plus vulnérables.

Afin de faire face à cette situation de crise exceptionnelle, les Missions Locales Occitanie ont adapté leurs modalités d'accompagnement des jeunes : dès le début du confinement des plans de continuité de l'activité ont été mis en place.

Dans ce contexte, le nombre de 1^{ers} accueils (38 024 jeunes) en Missions Locales est en baisse de 2,2%. Le nombre de jeunes en contact (187 454 jeunes) reste orienté à la hausse avec +10,9 %.

Malgré la crise sanitaire, le réseau régional des Missions Locales a maintenu son activité tant au niveau des entretiens réalisés que des propositions de service faites aux jeunes.

Cette activité a produit des résultats tant au niveau des entrées en emploi (32 174 jeunes, soit une baisse de 7,3 %) que des entrées en formation (15 792 jeunes, soit une baisse de 11,1 %).

La politique ambitieuse de relations avec les entreprises et les Branches Professionnelles initiée depuis plusieurs années a été poursuivie en 2020. Les partenariats actifs avec les grandes entreprises, les Chambres Consulaires, les partenaires sociaux, les OPCO et les Branches Professionnelles, ont été intensifiés.

Notre réseau s'est également mobilisé sur la mise en œuvre des Parcours Emplois Compétences (PEC) avec 712 jeunes entrés sur ce type de contrat.

En 2020, notre réseau régional a continué sa mobilisation sur la Garantie Jeunes avec 12325 jeunes entrés soit une baisse de 1,8 %. Cette baisse s'explique par les restrictions sanitaires qui ont fortement impacté les collectifs Garantie Jeunes.

La forte implication de notre réseau dans le dispositif du Parrainage s'est poursuivie avec 1715 jeunes entrés en 2020, soit une baisse de 11,4 %.

Le travail de l'ARML sur le thème des dimensions sociales s'est poursuivi avec notamment la mise en œuvre d'une action majeure dans le domaine de la santé par l'Agence Régionale de la Santé et le Conseil Régional.

Les aspects de la mobilité n'ont pas été oubliés : La « Mobilité internationale » en partenariat avec le Conseil Régional et des partenariats pour une politique de mobilité internationale en lien avec la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports. Pour compléter l'activité du réseau, il est nécessaire

de citer les programmes Suivi Délégué (15 346 jeunes entrés, en partenariat avec Pôle Emploi) et la généralisation du Parcours d'Accompagnement Contractualisé pour l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) également mis en œuvre par notre réseau à hauteur de 39 951 entrées (+7,3 %).

Il s'agit bien là d'une volonté majeure de notre Association Régionale de s'investir dans les politiques publiques portées par l'État et le Conseil Régional, et d'y jouer son rôle d'expertise en termes d'animation de réseaux.

Le volume des activités déployées, la mobilisation des partenariats régionaux et locaux, les moyens mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques sont au service de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes d'Occitanie. Nous en faisons notre priorité absolue dans un contexte de plus en plus complexe et en perpétuelle évolution.

Sabine GEIL GOMEZ

*Présidente de l'Association Régionale
des Missions Locales d'Occitanie*

L'IMPLANTATION DE LA MISSION LOCALE DE NÎMES MÉTROPOLE SUR LE TERRITOIRE



MISSION LOCALE DE NÎMES MÉTROPOLE

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi : de 8h30 à 16h30
Vendredi : de 8h30 à 15h30

SANS RENDEZ-VOUS - Tous les après-midi +
LUNDI & JEUDI matin

281, Chemin du Mas Coquillard - 30900 Nîmes



ANTENNE SAINT-GILLES - Maison de l'Emploi

Carine CARCY & Soufiane BENHLIMA

Lundi - Mercredi - Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Mardi : 13h - 16h30

& de 14h à 16h au Centre Social La Croisée SANS RDV
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

2, rue Victor Hugo - 30800 Saint-Gilles

3

NÎMES - Centre Socio Culturel André Malraux

Jamila AZAHAF

Jeudi : de 9h à 17h (1 semaine sur 2)

2, Avenue de Lattres de Tassigny - 30000 Nîmes
Chemin Bas d'Avignon

4

NÎMES - Centre Socio Culturel Jean Paulhan

Jamila AZAHAF

Jeudi : de 9h à 17h (1 semaine sur 2)

72, Avenue Monseigneur Claverie - 30000 Nîmes
Mas de Mingue

5

NÎMES - Centre Socio Culturel Emile Jourdan

Sophie GRALAND

Mardi : de 14h à 17h

Vendredi : de 9h à 12h SANS RDV

2, rue Clerisseau - 30000 Nîmes
Gambetta Richelieu

6

NÎMES - PIMMS

Sébastien BELLET

Lundi : de 9h à 12h

Jeudi : de 13h à 17h

601, rue Neper - 30900 Nîmes
Espace Diderot

7

NÎMES - Maison de Quartier - Route d'Arles

Béatrice BONNERY

Mercredi : de 9h à 12h

1, Cours Némausus - 30000 Nîmes

8

MANDUEL - Centre Social Soleil Levant

Jean-Claude BERKANE

Jeudi : de 9h à 12h

21, Bis rue de Bellegarde - 30129 Manduel

9

MARGUERITTES - CCAS de Marguerittes

Johanna KANON

Lundi : de 8h30 à 17h30

Mardi - Jeudi : de 13h30 à 17h30

18, Avenue de la République - 30320 Marguerittes

10

MARGUERITTES - Centre Social Culturel ESCAL

Johanna KANON

Jeudi : de 8h30 à 12h

7, ter rue des Cevennes - 30320 Marguerittes

11

SAINT-GÉNIES-DE-MALGOIRÈS SYNDICAT MIXTE LEINS GARDONNENQUE

Joël PIERRE

Mercredi : de 8h30 à 17h

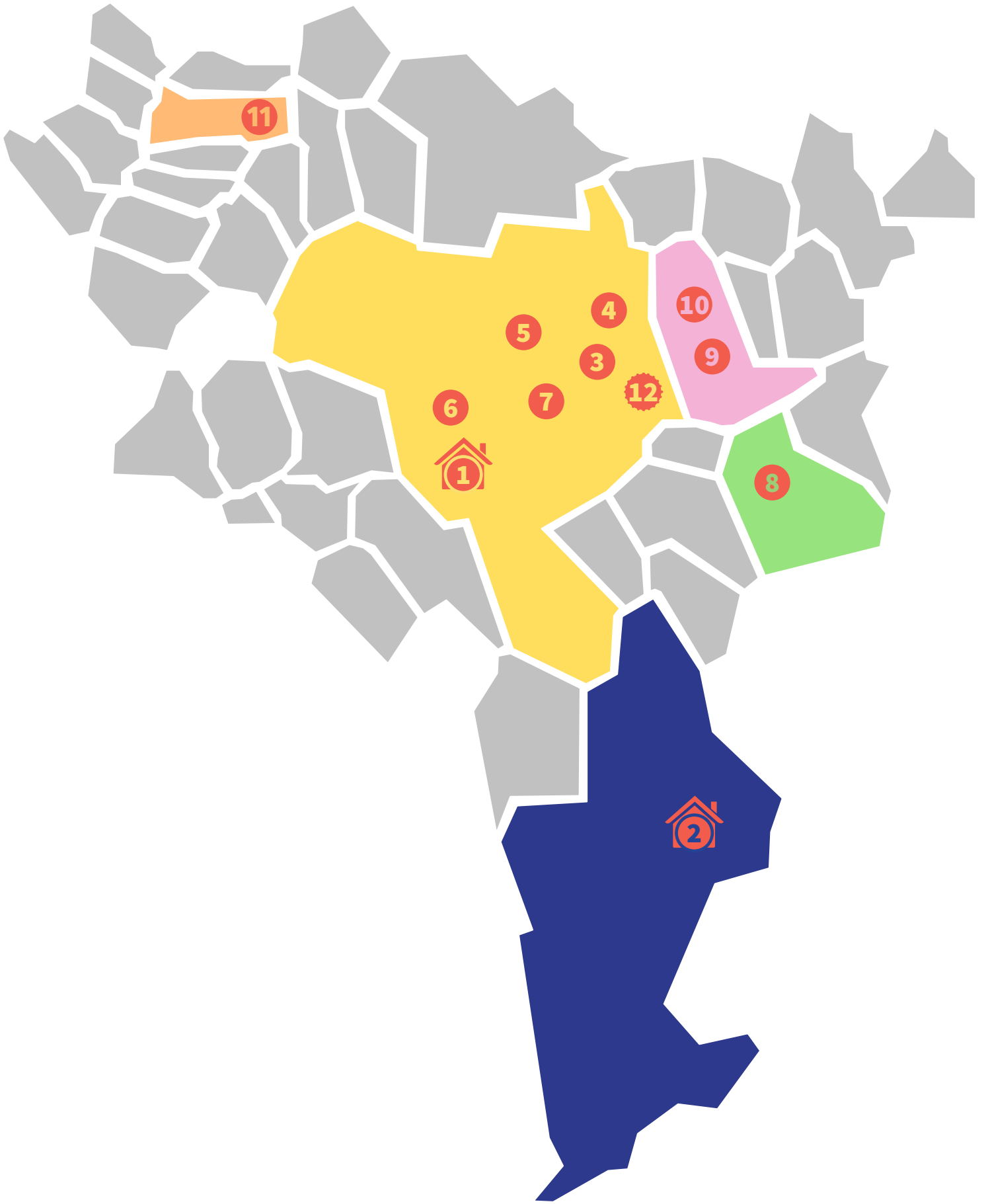
4, rue Diderot - 30190 Saint-Génies-De-Malgoirès

12

NÎMES - Maison d'Arrêt

Jennifer BASTIDE

131, Chemin Haut de Grézan - 30000 Nîmes



04.

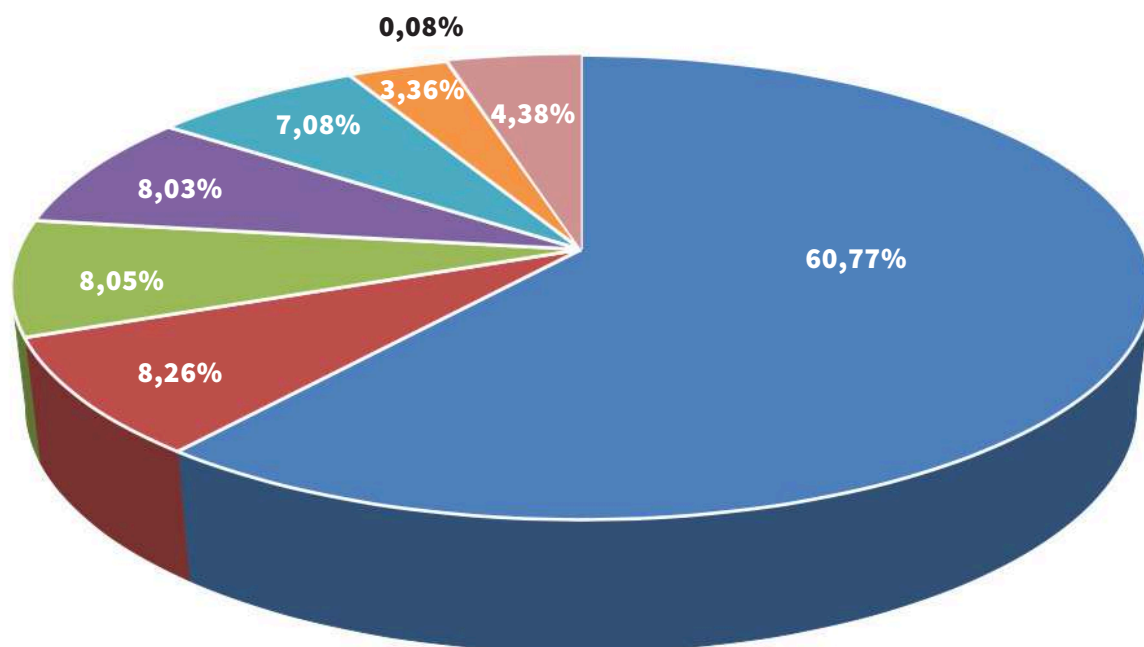
RAPPORT

financier



LES FINANCEURS 2019 / 2020

	2019		2020	
	MONTANT	POURCENTAGE	MONTANT	POURCENTAGE
ÉTAT	1 445 608 €	53,25%	1 956 277€	60,77%
FONDS EUROPÉENS	280 944 €	10,35%	265 868 €	8,26%
PÔLE EMPLOI	261 668 €	9,64%	259 187 €	8,05%
COMMUNES (INCLUS MAD VILLE)	250 972 €	9,25%	258 336 €	8,03%
CONSEIL RÉGIONAL	231 859 €	8,54%	227 859 €	7,08%
NÎMES AGGLOMÉRATION	231 859 €	3,83%	108 000 €	3,36%
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	104 000 €	0,14%	2 500 €	0,08%
ORGANISMES PUBLICS	3 700 €	5,00%	140 923 €	4,38%
	2 714 604 €	100%	3 218 949 €	100%



■ ÉTAT
 ■ FONDS EUROPÉENS
 ■ PÔLE EMPLOI
 ■ COMMUNES (INCLUS MAD VILLE)
 ■ CONSEIL RÉGIONAL
■ NÎMES AGGLOMÉRATION
 ■ CONSEIL DÉPARTEMENTAL
 ■ ORGANISMES PUBLICS

BILAN SYNTHÉTIQUE

MISSION LOCALE DE NÎMES MÉTROPOLE

Exercice : 01/01/2020 au 31/12/2020

Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019
	Brut K€	Amortis. et prov°	Net K€	Net K€
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles				
- Fonds commercial				
- Autres				
- Concessions, brevets, droits simil	34	34		
Immobilisations corporelles	1 990	1 084	906	882
Immobilisation financières	1		1	
TOTAL I	2 025	1 118	907	883
Actif circulant :				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances :				
Clients et comptes rattachés				
Autres	578		579	787
Valeurs mobilières de placement	250		250	
Disponibilités (autres que caisse)	137		137	497
Caisse				
TOTAL II	965		966	1 284
Charges constatées d'avance (III)	21		21	39
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	3 011	1 118	1 894	2 206

PASSIF	Exercice 2020 net (K*)	Exercice 2019 net (K*)
Capitaux propres :		
Capital	96	342
Écarts de réévaluation		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves réglementées		
- Autres	44	44
Report à nouveau	(214)	(413)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(88)	50
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs		
- Subvention d'investi. Sur biens non renou	160	
- Subvention d'investi. Inscrite au cr	(67)	
TOTAL I	(70)	23
Provisions pour risques et charges (II)	430	579
Dettes :		
Emprunts et dettes assimilées	654	706
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	159	183
Autres	432	364
TOTAL III	1 675	1 832
Produits constatés d'avance (IV)	289	351
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III +IV)	1 894	2 206

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

MISSION LOCALE DE NÎMES MÉTROPOLE

Exercice : 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES (Hors taxes)	Exercice 2020 net (K*)	Exercice 2019 net (K*)
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats d'approvisionnement		
Variation de stock (approvisionnement)		
Autres charges externes	635	760
Impôts, taxes et versements assimilés	206	178
Rémunération du personnel	1 805	1 533
Charges sociales	694	624
Dotations aux amortissements	69	52
Dotations aux provisions	33	28
Autres charges	115	38
Charges financières	14	13
TOTAL (I)	3 571	3 226
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	52	546
Sur Opérations de gestion	52	174
Dotations aux amort. & prov.		372
TOTAL DES CHARGES (I + II)	3 623	3 772
EXCÉDENT		50
TOTAL GÉNÉRAL	3 623	3 822

PRODUITS (Hors taxes)	Exercice 2020 net (K*)	Exercice 2019 net (K*)
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Vente de marchandises		
Production vendue (biens et services)		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 220	2 714
Autres produits	148	367
Produits financiers		
TOTAL (I)	3 368	3 081
PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	167	741
Subvention Exceptionnelle		
Autres produits / Ex.Antérieure		
Reprise Prov. Risque Charg. Personnel		
Reprise Prov. Transf de charges	167	741
TOTAL DES PRODUITS (I + II)	3 535	3 822
PERTE	88	
TOTAL GÉNÉRAL	3 623	3 822



Mission Locale Nîmes Métropole



MISSION LOCALE DE NÎMES MÉTROPOLE

Tél : 04.66.76.38.00

281 Chemin du Mas Coquillard - 30900 Nîmes

www.mlj-nimes.com